PRÉCIS
DU SYSTEME
DE
MM. D'AILHAUD,
SUR
L'ORIGINE ET LA GUÉRISON
DES
MALADIES,
AVEC
CELUI DES OBJECTIONS
ET DES RÉPONSES
AUXQUELLES CE SYSTEME A DONNE LIEU.

Sur l'Imprimé
A Strasbourg chez Christmann & Levrault.

A CARPENTRAS,
Chez DOMINIQUE-GASPARD QUENIN,
Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXVI.
AVEC PERMISSION DES SUPÉRIEURS.

ON *trouve* gratis *dans tous les Bureaux de distribution du Reméde universel une Brochure in 12. de 320. pag. contenant les Ecrits publiés contre ce spécifique, avec les Réponses de l'Auteur & plusieurs Lettres intéressantes, ce qui forme un corps d'attaque & de défense capable de convaincre par le seul raisonnement les plus incrédules. On trouve encore dans tous lesdits Bureaux cinq volumes in-12. chacun d'environ 300. pages qui présentent par gens dignes de foi un nombre infini de guérisons des différentes maladies dont l'homme est travaillé, & ne laissent aucun doute sur l'efficacité & l'universalité du reméde qui les a opérées.*

Le Prix du Reméde universel est de douze livres dix sols le paquet de dix prises, à raison de vingt-cinq sols la prise. On le trouve a

chez

42550

qui le reçoit directement du Sr. ASTOUD, *à Avignon*, chargé de la correspondance générale dudit Reméde, & d'en fournir *gratis* pour les pauvres les paquets qui lui seront demandés par des lettres affranchies.

1042 / P

INTRODUCTION.

QUOIQUE des cures auſſi fréquentes que merveilleuſes, opérées pendant ſoixante & dix ans par les Poudres purgatives de Mrs. d'Ailhaud, preſque dans toutes les parties du monde, atteſtées publiquement & de la manière la plus authentique, auroient dû ſuffire pour conſtater l'excellence de ce reméde, & la ſolidité du ſyſtème de ſon Inventeur, il s'eſt élevé, & il s'élève encore journellement pluſieurs Antagoniſtes qui s'efforcent de le décrier. Imbus de principes différens, & peut-être trop excités ou même aveuglés par une jalouſie mal fondée, ils mettent tout en œuvre pour détourner le public d'en faire uſage. Tantôt ils feignent d'en connoître les ingrédiens, qu'ils déclarent contraires à la conſervation de l'eſpèce humaine, & tantôt affectant un ſcrupule plus ingénu, ils prétendent ne pouvoir permettre l'uſage d'un reméde dont ils ignorent la compoſition. Enfin, non contens de nier le témoignage de ſes vertus, ils citent encore, avec plus de fauſſeté, divers exemples d'effets ſiniſtres & contraires qu'ils lui imputent : telles ſont les armes dont ils ſe ſervent. Les critiques de ce reméde n'ont à la vérité paru qu'après la mort de Mr. d'Ailhaud le Père : Mr. le Baron de Caſtelet ſon fils n'eſt pas moins héritier de ſon ſavoir & de ſon humanité, que de ſon ſecret & de ſa gloire ; cependant quelque éclairé qu'il ſoit, ce n'eſt jamais qu'avec la dernière répugnance qu'il s'eſt déterminé à répondre à divers écrits qui ont été ſemés dans le monde pour décréditer ſon reméde. Souvent il s'eſt contenté de laiſſer le ſoin de ſa défenſe à ſon juge même, qui eſt le public ; s'il a fait entendre ſa voix, ce n'a été que quand il a craint que l'autorité & le zèle apparent de ſes Antagoniſtes ne parvinſſent à en impoſer au public. Ses réponſes, qui ont reſté ſans replique, ſe trouvent dans les différens volumes qu'il a fait imprimer en 1755, 1762-63-64-65 & 66. Mais comme

ces volumes, quoique répandus & distribués *gratis* par tout le monde, ne tombent pas entre les mains d'un chacun, ou qu'il peut arriver que ceux à qui ils parviennent, sont effrayés de leur grosseur & se rebutent facilement de l'ouvrage pénible d'y suivre les mêmes controverses, on a cru obliger le public en rassemblant dans ce Précis tout ce que les critiques les plus sévères ont produit de plus frappant contre les Poudres de Mr. d'Ailhaud, & les argumens solides par lesquels Mr. le Baron de Castelet a détruit leurs raisonnemens. Pour mettre tout le monde à même de saisir l'état de la question, & de sentir parfaitement la foiblesse des objections qui ont été faites à Mrs. d'Ailhaud, & la force des argumens qui militent pour eux, il est d'une nécessité absolue de commencer par exposer sous les yeux du public le Précis du système de Mr. d'Ailhaud sur la cause & la guérison des maladies, réduit en un seul argument par Mr. le Baron de Castelet son fils. On y fera succéder par forme de préliminaire les réponses à quelques reproches généraux dont tous leurs adversaires se sont servis comme de lieux communs, & qu'ils ont, pour ainsi dire, empruntés les uns des autres. Cette réponse, une fois faite, servira pour tous, & épargnera au Lecteur l'ennui des redites : ensuite on citera tous les principaux Antagonistes de la Poudre purgative ; on donnera un extrait de leurs déclamations & satyres, avec celui des repliques qui leur ont été faites ; on leur rendra même un service qu'ils ont eu l'imprudence de ne pas se rendre eux-mêmes, & qui sera de retrancher de leurs écrits toutes les injures & invectives dont ils sont remplis. L'on finira par leur opposer un nombre encore plus considérable de Médecins, non moins savans, mais plus équitables qu'eux, de Chirurgiens, d'Apoticaires habiles & entendus qui se sont très ouvertement déclarés Sectateurs du Reméde de Mrs. d'Ailhaud, & les attestations de quelques personnes de rang & de marque, dont les témoignages sont au dessus de tout soupçon de partialité & de séduction.

MÉDECINE UNIVERSELLE,

Prouvée par le raiſonnement, & démontrée par l'expérience.

LES maladies ne procédent point du ſang & des eſprits, mais toujours des humeurs qui s'oppoſent à leur naturelle circulation.

La ſanté dépend de l'équilibre entre les parties ſolides & les parties liquides dont le corps eſt compoſé. Cet équilibre peut être troublé par ſix choſes non naturelles, qui n'entrent point dans notre conſtitution, mais ſans leſquelles nous ne ſaurions ſubſiſter. Ces ſix choſes ſont l'air, le manger & le boire, le mouvement & le repos, le ſommeil & les veilles, les excrémens & les matières retenues, & les paſſions de l'ame.

Quand nous uſons de toutes ces choſes modérément, l'équilibre règne, nous nous portons bien. Mais ſi nous en prenons trop ou trop peu, l'équilibre ceſſe, les humeurs ſont troublées dans leur cours naturel; elles ne ſe filtrent plus également; elles s'arrêtent dans différentes parties du corps, où elles produiſent diverſes maladies.

Le ſang contient avec lui toutes les humeurs qui ſe filtrent, chacune par les glandes qui lui ſont deſtinées, & jamais une glande ne filtre, *dans l'état naturel*, l'humeur qui doit être filtrée par l'autre. Je m'explique : le foie qui filtre la bile, ne filtre jamais, dans l'état naturel, l'urine qui doit être filtrée par les reins, & ainſi des autres.

Lorſque le ſang ſe dépouille dans la circu-

lation de toutes ſes humeurs, il circule librement, l'équilibre règne entre les ſolides & les liquides, on ſe porte bien.

Mais ſi par l'abus des ſix choſes non naturelles, l'équilibre manque, les humeurs ſont troublées, elles ſe trouvent détenues & arrêtées dans différentes parties du corps, où elles forment des glaires, des obſtructions & des mauvais levains qui s'oppoſent à la naturelle circulation du ſang, des eſprits & des humeurs. De-là naiſſent les différentes maladies auxquelles l'homme eſt ſujet.

Quoique le ſang contienne avec lui toutes les humeurs qu'il porte dans les différentes parties du corps & dans les glandes où elles ſe filtrent ; quoique ces humeurs ſoient ſuſceptibles de pluſieurs altérations capables de produire la maladie, il eſt certain que le ſang eſt toujours diſtingué des humeurs, & incapable de produire *par lui-même* la maladie.

D'où l'on doit conclure que la fiévre la plus ardente, l'eſquinancie, la pleuréſie, & généralement toutes les maladies inflammatoires que l'on impute au ſang, ne ſont occaſionnées que par l'abondance ou la mauvaiſe qualité des levains qui s'oppoſent à ſa naturelle circulation.

Ces maladies, je l'avoue, paroiſſent produites par le ſang, qui étant porté avec trop d'impétuoſité dans certaines parties du corps par l'obſtacle qu'il trouve dans ſa circulation, s'y arrête & cauſe la tenſion, la rougeur, la chaleur & la douleur : mais ſi l'on veut chercher la vraie cauſe de ces ſymptômes, on s'appercevra que le ſang, qui paroît les produire, ne les produit pas *par lui-même*, & que ce ſont les humeurs non filtrées & arrêtées dans quelque partie du corps, leſquelles, troublant le ſang dans ſa circulation, l'obligent de ſe porter avec trop de précipitation dans les parties les plus foibles.

D'où il ſuit que ſi dans le cas où le ſang paroît être en trop grande abondance, on l'é-

vacue par les ſaignées, & l'on ne donne pas une prompte ſuite aux humeurs arrêtées qui produiſent le regonflement du ſang, il arrive, dis-je, qu'après avoir ſéjourné long temps dans les parties où il ſe trouve arrêté par force, il croupit, il change de nature, il ceſſe d'être ſang. De-là l'inflammation & ſouvent la mort qui n'arriveroit point, ſi au lieu d'évacuer le ſang, principe de la vie, incapable de nuire, on donnoit la ſuite aux humeurs arrêtées, aux glaires & mauvais levains qui ſont la cauſe de l'inflammation.

Je ne dois point laiſſer ignorer que mon Père, qui, ſuivant la pratique du fameux de Barbeyrac ſon oncle, faiſoit beaucoup ſaigner, ceſſa d'ordonner cette opération avant ma naiſſance. J'ai quarante-ſept ans, & j'ai joui à plein de ſa découverte, n'ayant jamais été ſaigné, non plus que mes enfans & aucun de ma famille, depuis ce temps. L'expérience démontre que pluſieurs de ceux qui s'étoient habitués à la ſaignée ont perdu cette habitude, en obſervant de ſe purger toutes les fois qu'ils ont cru avoir beſoin de la ſaignée.

D'où il ſuit que cette opération, qui doit être regardée comme une préparation à la guériſon plutôt qu'un reméde, doit être faite avec beaucoup de ménagement, & dans les ſeuls cas où l'on penſeroit qu'il convient de donner du jour par l'ouverture de la veine.

Les maladies ne procédant point du ſang, mais toujours des mauvais levains, on doit conſerver le premier, & donner la ſuite aux ſeconds.

Le ſang eſt le principe de la vie; perſonne n'ignore cette vérité. Il eſt de ſa nature pur, bienfaiſant & incapable de nuire, ainſi qu'il a été prouvé; donc on doit le conſerver, & dans tous les cas n'évacuer que les mauvais levains, & détruire inſenſiblement les obſtruc-

tions, qui ſont la cauſe des maladies dont l'homme eſt travaillé. Leur différente dénomination procéde des parties malades qu'on crut devoir diſtinguer, pour appliquer à chacune le remède convenable, parce qu'on penſoit, comme l'on croit encore aujourd'hui, que chaque maladie dépend d'une cauſe particulière. Cette diviſion des maladies a donné lieu à la multiplicité des remédes & aux quiproquo auxquels bien de perſonnes doivent leur mort. Cela n'arrivera pas ſi l'on fait attention à ce qu'une expérience non interrompue de ſoixante & dix ans a démontré à mon Père, ſavoir :

Que toutes les maladies, de tel genre & nature qu'elles ſoient (excepté celles qui dépendent d'un défaut de conformation, & dans ce cas elles ſont incurables) *procédent toujours des humeurs non filtrées & arrêtées dans certaines parties du corps, ainſi que des obſtructions & mauvais levains qu'elles y forment, & jamais du ſang, qui a été créé pour circuler dans toutes les parties du corps pour les nourrir, les vivifier, & nullement pour leur nuire.*

Ce n'eſt donc point le ſang qu'il faut évacuer, mais toujours les humeurs arrêtées & les obſtructions qui ſont la cauſe des maladies.

Si dans un cas preſſant, où l'on ne peut faire avaler aucun reméde au malade, on lui ouvre la veine pour ſuivre le préjugé qu'il ſeroit difficile de détruire, qu'on ait attention dans ce cas, & dans tout autre où l'on croira la ſaignée indiſpenſable, de ne pas abattre les forces du malade par des ſaignées trop copieuſes & trop réitérées. On ne doit pas ignorer qu'en diminuant le ſang néceſſaire à la vie, on donne un plus grand large aux mauvais levains qui cauſent tout le ravage. L'expérience ne démontre-t-elle pas que les ſaignées trop réitérées appauvriſſent la maſſe du ſang, & font tomber les malades dans l'hydropiſie & autres maladies plus ſérieuſes que celles dont on auroit voulu les guérir.

J'ai prouvé que les maladies ne procédent ja-

mais du ſang, principe de la vie, qu'il faut conſerver, & qu'elles ſont toujours produites par les humeurs arrêtées, & par les obſtructions & mauvais levains, qu'il faut évacuer & détruire: il ne me reſte qu'à donner la façon la plus aſſurée pour parvenir à ce but.

Les purgatifs étant ſeuls capables de donner la fuite aux humeurs arrêtées, & de détruire les obſtructions & mauvais levains qui occaſionnent les maladies, il faut y avoir recours, & en compoſer d'aſſez doux pour produire l'effet déſiré.

Mon Père, qui a reconnu la néceſſité d'uſer des purgatifs comme ſeuls capables d'opérer la guériſon des maladiès, s'eſt appliqué dans cette recherche: il a découvert un purgatif, qui, ſans pouvoir nuire, produit l'effet déſiré. Parvenu à cette connoiſſance, il en fit part au public, il y a plus de 40. ans. Qui l'auroit cru, qu'au moment que cette heureuſe découverte avoit comblé ſon Auteur de gloire & d'éloges de toute part, le Sr. Thiery, Médecin, eut oſé entreprendre de dire que ce reméde, qui a été & ſera à jamais utile à tous les hommes, étoit un poiſon! Mais, que dis-je! on ſera bien plus ſurpris de ce que, pour ſoutenir cette fauſſeté, il oſe avancer dans ſes éclairciſſemens du mois de Mai 1759. » Que le ſublimé-corroſif & le » vert-de-gris donnés à petite doſe & à des » millions d'hommes, des centaines ne pour- » roient manquer de s'en trouver bien. «

Qui ne voit la foibleſſe & la ruſe de l'argument? Je croirois m'avilir d'y répondre; mais on conviendra aiſément que ce prétendu poiſon ayant guéri dans divers pays du monde les malades qui ont eu le bonheur d'en uſer, de toutes maladies, même des plus invétérées, pour leſquelles ils avoient employé inutilement les remédes ordinaires de la Médecine, on doit continuer d'en prendre dans tous les cas de maladie,

jusqu'à ce que par des nouvelles recherches on ait découvert d'autres remédes aussi spécifiques.

Voilà le raisonnement, passons à l'expérience.

Les guérisons mentionnées dans les six Recueils publiés en 1755, en 1762, en 1763, en 1764, en 1765, en 1766, & un nombre infini d'autres guérisons opérées par l'effet d'un *seul Remède*, ne démontrent-elles pas ce que je viens de prouver, que toutes les maladies ne procédent jamais du sang, mais bien des humeurs que ce reméde a évacuées, & des obstructions & mauvais levains qu'il a détruits ? Ces mêmes guérisons des maladies aiguës & chroniques sur des sujets de tout âge, de tout état, de tout sexe, de tout tempérament, habitants divers pays du monde, & atteints de différentes maladies, ne démontrent-elles pas que le reméde qui les a opérées, convient à tous les tempéramens, & qu'il ne sauroit nuire dans aucun cas de maladie ? Quel est l'homme raisonnable qui voulût soutenir le contraire !

CONCLUSION.

Une expérience de soixante & dix ans, attestée par les lettres rendues publiques, ne permet pas de douter que les maladies, quoique différentes par leurs effets & leur dénomination, dépendent toutes d'une seule cause.

La même expérience démontre qu'un seul purgatif a détruit cette cause générale des maladies dans tous les pays du monde, sans distinction d'âge ni de tempérament ; donc on doit sans crainte user de ce reméde dans tous les cas de maladie, jusqu'à ce que, par une expérience aussi heureuse on ait fait la découverte d'un reméde aussi spécifique. Je voudrois de tout mon cœur qu'on put trouver mieux pour le bien de l'humanité : je n'ai rien oublié, depuis plus de vingt ans que mon Père m'a confié la composition de ce reméde, pour tâcher de le porter sous ses yeux à un plus haut point de perfection ; mais mon travail a été infructueux, je n'ai rien trouvé qui put en approcher ;

& ayant ſenti la néceſſité de ne pas l'enſevelir avec moi, j'ai dreſſé pluſieurs perſonnes qui, ſucceſſivement, ſuivant les déclarations que je leur ai données de ma main, ſeroient en état de me remplacer en tout genre.

Voilà ce que j'ai cru devoir expoſer pour le bien de l'humanité. Mon raiſonnement n'eſt qu'une ſuite de l'expérience, c'eſt pourquoi je prie le public de lire avec attention les lettres imprimées dans leſdits cinq volumes (il y en a un ſixième ſous preſſe) Je ſuis en état de produire, quand on voudra, les originaux contre ceux qui, ne ſachant que répondre vis-à-vis l'expérience la plus certaine qui fut jamais, voudroient dire que toutes les lettres ſont controuvées. Qui ne penſe que ſi on étoit aſſez imbécille pour faire parler nombre de perſonnes, elles ne fuſſent aſſez raiſonnables pour s'inſcrire en faux, & demander punition d'un tel procédé ?

Cette expérience doit convaincre de la néceſſité qu'il y a de la rendre publique, ſurtout dans les Hôpitaux, où les malades ſeroient guéris promptement & à peu de frais, étant hors de doute que les ſaignées qu'on leur fait, occaſionnent la longueur des convaleſcences, & les plus grands frais qui en ſont inſéparables. Je ne parle pas des quiproquo qu'on évitera, & de tant d'autres avantages qu'on pourra retirer de ce raiſonnement & de l'expérience qui en eſt la baſe.

RÉPONSES PRÉLIMINAIRES

A quelques objections générales faites à Mr. d'Ailhaud.

I.

MR. d'Ailhaud ayant prévu & réfuté d'avance dans ſon ſyſtème, dont on vient de lire l'extrait, toutes les objections eſſen-

tielles qu'on auroit pu lui faire, ſes adverſaires, déſeſpérant de pouvoir détruire ſon raiſonnement par des argumens ſolides, ont produit contre lui des reproches frivoles & étrangers au fond de la queſtion, leſquels ils ſe ſont prêtés mutuellement, & qu'ils ont répétés & copiés les uns ſur les autres. Telle eſt, par exemple, l'inſulte qu'ils ont voulu faire à la mémoire de feu Mr. d'Ailhaud, en lui diſputant ſa qualité de Médecin. Créé Docteur en Médecine à Aix en Provence, il y a exercé cette ſcience pendant ſa vie. Il eſt vrai que ſes recherches lui ont fait abandonner la route ordinaire, qu'il a adopté un ſyſtème différent de ceux qui ſont le plus communément reçus ; qu'il a guéri nombre de malades, même ſans les avoir jamais vus, ſans les avoir connus que par leurs remercîmens ; c'eſt peut-être ce qui a fait revoquer en doute ſa qualité de Médecin. Au reſte, il auroit dû s'attendre plutôt à des remercîmens de la part de la Faculté, de ce que, décoré de titres honorables, il a illuſtré celui de Médecin. Sans faire mention ici de l'ancienneté de ſa Nobleſſe, dont l'origine dans le nobiliaire de France, & dans celui de Provence, remonte juſqu'au treizième ſiécle, il ſuffit d'alléguer les diſtinctions que ſes découvertes lui ont méritées de la bonté du Roi, qui en 1745 lui conféra la charge de ſon Conſeiller-Secrétaire, & en 1753 lui donna *le droit de Prélation* conçu en ces termes : » Voulant » gratifier, & de nouveau reconnoître les ſer» vices que le Sr. Jean Ailhaud notre Con» ſeiller-Secrétaire en la Chancellerie établie » près notre Parlement de Provence à Aix, » rend au public par les longues & pénibles » echerches qu'il a faites dans la ſcience de » la Médecine, qui l'ont mis en état de trou» ver un ſecret compoſé uniquement de ſim» ples, dont la bonté & l'uſage ſont excellens » pour guérir pluſieurs maladies, même les

» plus invétérées ; Nous lui avons fait, &
» faiſons don, par ces préſentes ſignées de
» notre main, du droit de Prélation qui Nous
» eſt dû & échu à cauſe de l'acquiſition qu'il
» a faite des terres de Caſtelet, de Vitrolles
» & de Montjuſtin, &c. «

Il eſt encore fait mention de cette heureuſe découverte dans les Lettres d'érection de la terre de Caſtelet en Baronie, qu'il a plu au Roi d'accorder à Mr. d'Ailhaud fils & à ſes deſcendans, dans le mois de Novembre 1758. Dans le mois ſuivant, ces Lettres furent duement enregiſtrées au Parlement d'Aix, à la Chambre des Comptes, & au Bureau des Tréſoriers Généraux de France de ladite Ville.

II.

La nouveauté du ſyſtème & l'impoſſibilité imaginaire d'un Reméde univerſel ont ſervi à la plupart d'armes & de prétextes pour nuire au crédit des Poudres purgatives : ils ont regardé cette impoſſibilité comme un axiome de Médecine, Mr. d'Ailhaud a été d'un ſentiment contraire : il a cru la poſſibilité d'un reméde univerſel, il l'a établie ſur un raiſonnement ſolide, & l'expérience a conſtaté celui-ci. Il a beaucoup ſimplifié ſon ſyſtème, & cette ſimplicité eſt un caractère que la vérité porte toujours. Si elle n'a été trouvée que de nos jours, c'eſt tant pis pour ceux qui ont vécu avant nous ; ſi elle eſt encore traitée d'erreur, c'eſt tant pis pour nous-mêmes. Il eſt fort ſingulier que dans un Art où la différence des ſentimens, où la diverſité des opinions eſt ſi commune, on ne veuille pas permettre à Mr. d'Ailhaud d'avoir la ſienne, lui qui n'a jamais blâmé perſonne d'en avoir adopté une autre ; lui qui n'a jamais nié qu'on ne puiſſe guérir encore par d'autres moyens, qui a propoſé le ſien avec toute la modeſtie, avec toute la ſimplicité poſſibles, mais qui a cru que mille malades guéris prouvoient plus que des argumens & des autorités ; cependant on veut

retorquer contre lui ce même argument de l'expérience.

Premièrement, on veut faire paſſer les lettres dans leſquelles ſont dépoſés les témoignages des cures ſurprenantes que ces Poudres ont opérées, pour des lettres ſuppoſées & inventées à plaiſir. Une imputation ſi grave mériteroit une diſcuſſion plus ſérieuſe que celle d'une ſimple controverſe, à laquelle on ſe borne ici. Une pareille tromperie ſeroit impraticable; le téméraire qui citeroit à faux, pour témoin de ſes cures, des perſonnes auſſi reſpectables, auſſi connues que celles qui ont dépoſé en faveur des Poudres d'Ailhaud, ne ſauroit manquer d'être démenti, puni; ainſi l'impoſture ne peut pas être du côté de Mr. d'Ailhaud.

Secondement, on avance avec la même hardieſſe, que les réuſſites de la poudre purgative ſont contrebalancées par autant & plus d'effets contraires, diſſimulés par Mr. d'Ailhaud; que ſon reméde a nui, qu'il a cauſé des maladies cruelles, & même la mort à pluſieurs perſonnes qui en ont fait uſage. L'on peut aſſurer d'abord que Mrs. d'Ailhaud ont eu le malheur de n'être détrompés ſur leurs prétendus faux principes, par aucun de ces cas ſiniſtres qu'on leur allègue ſi gratuitement; il eſt à remarquer d'ailleurs qu'aucun de leurs antagoniſtes n'a produit des titres auſſi authentiques pour conſtater la cauſticité du reméde, que ceux qu'ils ont ramaſſés pour établir ſa vertu, encore moins en ſi grand nombre. Au reſte, on n'a jamais nié, on a même averti ſouvent le public, qu'une application contraire aux règles preſcrites, qu'une négligence dans la boiſſon, qu'un trop grand retard, qu'une interruption trop prompte peuvent empêcher les effets ſalutaires des poudres & s'oppoſer à la guériſon à laquelle elles tendoient; & quel reméde n'eſt pas dans le même cas? Comme les poudres ne ſouffrent rien d'imparfaitement guéri dans le corps, on a de plus prévenu le monde, qu'au cas que le reméde parut reveiller quel-

qu'ancienne maladie qu'on auroit cru guérie, mais qui au fond n'auroit été que masquée, & dont la cause première subsisteroit encore dans le corps, on ne doit pas se rebuter d'en continuer l'usage, & s'assurer d'un bon succès, par-là même qu'on verroit qu'il attaque l'ennemi invétéré, & pour ainsi dire retranché dans les replis les plus cachés. Tout le monde sait d'ailleurs que la jalousie & la cupidité du gain ont fait répandre, dans divers États, des poudres contrefaites, qui ont produit les effets les plus funestes. Il seroit injuste sans doute, d'imputer à Mrs. d'Ailhaud les ravages causés par ces faussaires, d'autant plus qu'ils ont informé le public des précautions qu'il y a à prendre pour s'en préserver, & des notes caractéristiques auxquelles il pourra reconnoître la véritable Médecine.

Après tout ce qui vient d'être dit, on peut assurer avec confiance, qu'il n'est jamais arrivé, & qu'il n'arrivera jamais qu'un usage conforme à la méthode prescrite, faite à temps & avec persévérance, de la véritable Poudre, ait causé des maladies, encore moins la mort.

Enfin, Mr. d'Ailhaud n'a avancé nulle part, que l'usage de ses Poudres puisse faire des miracles, qu'il puisse rendre inaccessible à toute maladie, encore moins qu'il rende immortel. S'il avoit trouvé ce dernier secret, il se seroit bien gardé de faire aux hommes un présent si funeste.

III.

Cette qualité de secret est une autre pierre d'achoppement pour la Faculté. Comment voulez-vous, disent les Médecins, que nous permettions, que nous approuvions l'usage d'une drogue dont la composition nous est inconnue ? Si réellement elle possède toutes les propriétés que son auteur lui attribue, s'il possède lui-même cette humanité qu'il affiche partout, qu'il nous révèle ce secret important, qu'il nous mette à même, par-là, de l'employer avec connoissance de cause. Ce raisonnement, malgré toute son apparence, n'a

cependant rien de ſolidé ; on ne peut jamais donner une raiſon mathématiquement démontrée des effets des drogues. Moliere voulant ſe moquer de la Médecine en diſant de l'opium, *quòd faciat dormire*, *quia habet vim dormitivam*, a donné la raiſon la plus ſaine qu'un Médecin puiſſe adopter : c'eſt l'expérience. Si vous donnez la rhubarbe à qui vous voulez évacuer, parce qu'elle fait évacuer, donnez les Poudres d'Ailhaud à qui vous voulez guérir, parce qu'elles guériſſent. En vérité c'eſt un prétexte bien trouvé pour décrier un reméde, que de dire, je le connois auſſi peu que tous les ſimples que je donne chaque jour ! Cette même humanité d'ailleurs, par laquelle on veut prendre le poſſeſſeur de ce ſecret pour l'engager à le publier, l'oblige à le garder. Qui pourra jamais lui garantir que d'autres prépareront ſes Poudres avec le même ſoin qu'il y apporte ? Comment pourra-t-il répondre d'un effet toujours égal, d'une compoſition qui exige une attention toujours égale ? Qui eſt-ce qui ne préférera pas un Médecin qui ne ſe fie qu'à ſoi-même de la préparation de ſes ordonnances, à celui qui l'abandonne à un tiers ? Voilà les raiſons pour leſquelles Mr. le Baron de Caſtelet ne divulgue pas le ſecret de feu Mr. ſon Père, pourquoi il ſe donne continuellement une peine dont ſa ſituation pourroit le diſpenſer. Il a eu ſoin d'ailleurs de faire paſſer ſon reméde dans toutes les parties de l'Europe ; il eſt allé au devant de toutes les nations, & ſi chaque Médecin avoit dans ſon porte-feuille la recette des Poudres purgatives de Mr. d'Ailhaud, on ne les auroit pas avec plus de facilité qu'on les a de ſa propre main ; d'ailleurs, il en fait répandre abondamment dans le ſein des pauvres, & plus jaloux des biens du Ciel que des biens de la terre, il ne reſpire que le ſoulagement de ſes ſemblables ; mille voix l'atteſtent, & publient qu'il ne refuſe jamais aux pauvres ; qu'il leur donne ſans

meſure, & que ſa charité ne connoît des bornes que la terre habitable. *Ne voilà-t il pas un homme bien inhumain ?*

ABRÉGÉ

Des Ecrits publiés contre le Reméde univerſel, & de leur Réfutation.

I. LE SIEUR THIERY.

APrès avoir répondu à ces objections générales, on va citer en détail les Antagoniſtes qui ont ſucceſſivement attaqué le ſyſtème & le reméde de Mr. d'Ailhaud. En 1758. le Sr. Thiery, Médecin de la Faculté de Paris, fit inſérer dans le Mercure du mois de Mai, une obſervation contre la Poudre d'Ailhaud; il imputa entr'autres à l'uſage de ce ſpécifique la mort d'un certain M. Bocanne, Prêtre, qui s'en ſervoit depuis quelques années. Il aſſure que les parties viciées & gangrénées, qu'on trouva lors de l'ouverture du cadavre, avoient été réduites dans cet état par les qualités malfaiſantes & corroſives de ladite poudre. Il en conclut que c'étoit un venin pernicieux, un poiſon mortel que ces poudres; il aſſure s'en être convaincu en les décompoſant, & finit par employer juſqu'à l'épouvante de la Religion & de la conſcience, pour éloigner le monde de ſon uſage. Toutes ces aſſertions étoient enrichies d'injures & d'invectives, dont il ne fit pas ſcrupule de charger ſa propre conſcience. Le ſtyle peu décent & la foibleſſe du raiſonnement du Sr. Thiery, firent trop dédaigner ſon obſervation à Mr. le Baron de Caſtelet, pour ſonger à y répondre; mais autant que cette modération lui fait honneur, autant Mr. de Ruſſy, Colonel du Corps Royal de l'Artillerie, qui pendant 15. années d'uſage de la poudre d'Ailhaud, crut lui devoir ſa vie & ſa ſanté, mérite-t-il d'éloges, d'avoir cédé à la force de ſa reconnoiſſance,

& d'avoir réfuté d'une manière auſſi ſpirituelle que ſolide les aſſertions du Sr. Thiery, par une lettre qu'il adreſſa au Sr. de Marmontel, Auteur du Mercure, & qui fut inſérée dan le ſecond volume du mois d'Octobre. La voici: » Je vous prie d'inſérer dans le prochain » Mercure la Lettre que j'ai l'honneur de vous » adreſſer. Tout ce qui tend à la conſervation » de la ſanté & de la vie des hommes, ne peut » être trop ſoigneuſement diſcuté.

» A mon arrivée dans cette Ville, j'ai lu dans » le Mercure de Mai de cette année, une obſervation ſur les effets mortels de la Poudre » d'Ailhaud dont j'ai été extrêmement frappé; » j'en fais uſage depuis 15. ans, ainſi que Mr. » de Chabrié & quantité d'Officiers du Corps; » je vous avouerai même que nous n'avions » jamais ſoupçonné juſqu'ici qu'elle put être » nuiſible, encore moins intéreſſer la conſcience, comme l'a ſavamment démontré le Sr. » Thiery. J'avois même la ſtupidité de croire » que je lui devois la vie & la ſanté dont je » jouis: j'avois pouſſé la ſuperſtition juſqu'à m'imaginer qu'il n'y avoit point de remède plus » efficace pour détruire les obſtructions & mauvais levains, qui ſont la cauſe première de » toutes les maladies. Ce que je lui ai vu opérer ſous mes yeux ſervoit encore à me confirmer dans mon erreur: mais aujourd'hui, » mes yeux, que la prévention avoit entièrement couverts, commencent à s'ouvrir à la lumière; il ne me reſte qu'un petit ſcrupule, » que j'eſpère que Mr. Thiery achevera bientôt » de diſſiper. C'eſt dans la vue de m'inſtruire, » que je propoſe mes doutes, & non dans le deſſein de réfuter. Conviendroit-il à un Militaire, qui n'a point de principes, & qui n'a que » le ſentiment pour guide, d'oſer entrer en lice » avec un Docteur Régent de la Faculté de Paris.

» Si l'amour de la vérité, ſi l'envie de préſerver ſes concitoyens d'une erreur que l'on » croit nuiſible, eſt le ſeul motif qui détermine

» Mr. Thiery à rendre publique la rélation pu-
» bliée dans le Mercure, de la mort de Mr.
» Bocanne, on doit convenir que ſon deſſein eſt
» bien louable ; mais on peut errer avec les
» plus ſaines intentions, & Mr. Thiery me
» ſaura ſans doute gré de lui expoſer mes doutes.

» Il me ſemble que les conſéquences qu'il a
» tirées des qualités malfaiſantes des Poudres,
» par l'inſpection des parties viciées & gangré-
» nées du cadavre dont on a fait l'ouverture,
» ne ſont pas entièrement juſtes.

» Je ſuis trop perſuadé de la probité de Mr.
» Thiery, pour revoquer en doute qu'il a cru
» de bonne foi que le deſſéchement des par-
» ties intérieures, que la friabilité & la noir-
» ceur du foie & du poumon, étoient une ſui-
» te des qualités corroſives de ce reméde ;
» mais s'il eut voulu faire attention que nom-
» bre de perſonnes, qui n'en ont jamais uſé,
» ont péri du même mal ; que l'appauvriſſe-
» ment du ſang, ou ſa coagulation peut ſeule,
» ſans aucun ſecours étranger, produire cet
» effet, il ne ſe ſeroit pas preſſé de prononcer
» l'arrêt qui en proſcrit l'uſage.

» Suppoſons que Mr. Thiery eſt appelé par
» un malade attaqué d'un mal de tête, d'une
» débilité d'eſtomac, même ſi l'on veut de la
» fiévre ; il preſcrit à ce malade des remédes,
» la fiſtule ſurvient, & il en meurt : donc ce ſont
» les remédes de Mr. Thiery qui ont occaſionné
» la fiſtule, donc, &c. Cette façon d'argumen-
» ter ſeroit-elle adoptée par Mr. Thiery ?
» Tirons des conſéquences.

» L'ouverture du cadavre, démontre qu'il
» eſt mort les parties gangrenées ; donc ce
» ſont ces Poudres qui ont opéré ce mal.

» Or, ſelon Mr. Thiery, les parties ne ſe
» gangrènent-elles jamais par un vice naturel ?
» Mais ces Poudres, que Mr. Thiery ſuppo-
» ſe produire des effets ſi funeſtes, ſont le
» reméde ordinaire de quantité de gens qui
» s'en louent, qu'elles ont tirés des portes

» du trépas. Ces gens-là, ſont-ils donc, ainſi » que Mithridate, familiariſés avec le poiſon? » Mais au moins faut-il convenir que quand » ils en ont fait les premiers eſſais, que quand » elles ont opéré le premier effet, ils ne l'é- » toient point encore : Quelle cauſe favora- » ble les a ainſi préſervés d'un cauſtique mor- » dant? Comment ſe peut-il que depuis quinze » ans que j'en fais uſage, que j'en ai pris » plus de trois cent priſes pour une maladie » que j'eus en 1746, dont on trouvera le dé- » tail dans une de mes Lettres inſérée dans » le livre de Mr. Ailhaud imprimé en 1748: » comment, dis-je, ſe peut-il, en ayant pris » aſſez conſécutivement, & dans l'année 1746. » plus de 200. priſes, que je ne ſois pas entiè- » rement calciné? C'eſt un phénomène qui mé- » riteroit bien d'être expliqué.

» Comment ſe peut-il que le Père Felix, » Auguſtin de la place des Victoires, qui de- » puis plus de 20. ans fait uſage de ce reméde, » exiſte encore?

» Pour en conſtater la malignité, il ſeroit » eſſentiel de l'anatomiſer, & je ſuis perſuadé » qu'il ſe prêteroit pour le bien de l'humanité à » cette petite opération, qui ne pourroit tour- » ner qu'à l'avantage du public; je ſuis d'ail- » leurs convaincu que Mr. Thiery préſideroit » volontiers à cette diſſection.

» Au reſte Mr. Thiery, qui a pris la peine » d'analyſer ces Poudres, devroit bien nous » inſtruire, ſi c'eſt un poiſon vif ou lent qui » en fait la baſe ou qui y domine; nous ap- » prendre s'il eſt des fibres aſſez forts, des in- » teſtins aſſez cuiraſſés pour réſiſter ſeulement » pendant le cours d'un ſiécle à leur effet mal- » faiſant. Il eſt cependant à préſumer qu'il le » conſidère comme un poiſon lent, puiſque, » ſelon lui, Mr. Bocanne en faiſoit uſage de- » puis 12. ans. Cette aſſertion, venant d'un » homme d'honneur, me raſſure; ſans quoi je » me ſerois cru un peu complice de la mort de » ce bon Prêtre.

» Au mois de Septembre 1756. je reçus une » Lettre de lui, par laquelle il me prioit de l'inſ- » truire ſi la Lettre écrite de Metz en 1747, im- » primée dans le livre de Mr. Ailhaud en 1748, » étoit réellement de moi ; que pluſieurs perſon- » nes l'aſſuroient que toutes ces Lettres étoient » controuvées & fabriquées par l'Auteur, pour » donner cours à ſon remède.

» Il me faiſoit enſuite un petit détail de ſa ma- » ladie, rebelle juſqu'alors aux remédes qu'on » lui avoit adminiſtrés : je ne m'en rappelle pas » entièrement le détail, mais il ſe plaignoit d'un » grand feu dans les inteſtins, & me marquoit » qu'il paroiſſoit par intervalle ſur ſa peau des » petites taches noires & livides : il finiſſoit par » me demander ſi je lui conſeillois d'uſer du » remède de Mr. d'Ailhaud.

» Je n'en ſoupçonnois pas dans ce temps-là » les funeſtes effets que Mr. Thiery a pris tant » de peine à démontrer ; j'ignorois que le con- » ſeil que j'allois donner intéreſſeroit ma con- » ſcience ; je comptois que l'expérience heureu- » ſe que j'en avois faite moi-même, & les gué- » riſons ſurprenantes que j'avois vu opérer ſous » mes yeux ſur quantité de perſonnes, ſuffiſoient » pour m'autoriſer à le lui conſeiller : je le fis, » ce dont j'eſpère le pardon de la Faculté, pour » avoir oſé uſurper ſes droits ; mais l'aveu au- » thentique que je fais de ma faute, doit me » donner quelque droit ſur ſon indulgence.

» Depuis ce temps je n'avois plus entendu par- » ler de Mr. Bocanne, juſqu'au moment où » la rélation de ſa mort & des circonſtances » dont Mr. Thiery fait l'examen, eſt tombé » entre mes mains. Le cas eſt délicat, & ſi je » m'en rapporte à l'obſervateur, je me trou- » ve coupable de l'homicide d'un homme que » je n'ai jamais vu ni connu : ce qui peut me » raſſurer, c'eſt que je n'ai péché en tout ceci » que par ignorance & par prévention.

» De quoi s'aviſoit auſſi Mr. Bocanne de » s'adreſſer à moi ? Pourquoi ne faiſoit-il pas

» appeler Mr. Thiery ? Il eſt probable qu'il
» l'eut tout de ſuite tiré d'affaire.

» L'on peut conclure de tout ceci, que ſi
» les poudres de Mr. d'Ailhaud ne ſont point
» un poiſon, elles doivent l'être par les raiſon-
» nemens ſavans que Mr. Thiery a faits pour
» le prouver : la nouvelle analyſe qu'il nous
» promet, & qui, ſuivant ſa Lettre, doit
» avoir été perfectionnée ce printemps, au
» moment fixe où les ſimples ſont dans toute
» leur force, achevera de convaincre les plus
» incrédules. Je ſuis cependant ſurpris qu'il
» n'ait pas découvert, dès la première décom-
» poſition, que le ſublimé-corroſif étoit la baſe
» de cette poudre, comme l'aſſura de bonne
» foi, l'année dernière à un Colonel du Corps,
» un docte Médecin de Beſançon.

» Il ne me reſte plus qu'à prier Mr. Thiery
» de donner ſes conſeils ſalutaires pour préſer-
» ver des ſuites funeſtes d'un remède auſſi dan-
» gereux, ceux qui, antérieurement à ſa ſavan-
» te diſſertation, ont eu l'imprudence de s'y
» livrer : la bonne ſanté dont je jouis me raſſu-
» re à peine, je tremble pour les ſuites dont
» il menace ; & je commence à être diſpoſé de
» conclure des mauvais effets de cette Poudre
» maudite, par les guériſons qu'elle opère
» contradictoirement aux aphoriſmes admis par
» la Faculté : je tremble qu'il n'y ait de la dia-
» blerie là-deſſous. Je vais conſulter quelque
» Théologien, pour ſavoir s'il n'y auroit pas
» un peu de pacte pour produire toutes ces mer-
» veilles.

» Eſt-il poſſible qu'un homme que j'ai tou-
» jours regardé comme un honnête homme,
» & plein d'humanité ; qui même dans ſa der-
» nière Lettre, que j'ai reçue à Weſel, en
» date du 21. Avril dernier, m'offre de m'en-
» voyer *gratis* de ſes poudres, pour des ſol-
» dats & des pauvres qui n'ont pas le moyen
» de ſe procurer ce remède ; eſt-il poſſible,
» dis-je, que ſon objet ſoit de détruire l'hu-

» manité ? Cela doit-il paroître probable ? » Cette façon de penſer noble & généreuſe, » n'eſt-elle que pour ſéduire & voiler les deſ- » ſeins odieux d'empoiſonner ſon monde en » épaiſſiſſant la langue, & conduire au tom- » beau avec les entrailles calcinées ?

» Les guériſons que j'ai vu opérer ſur un » nombre infini de perſonnes attaquées, les » unes de maladies aiguës, les autres de chro- » niques, ne ſont-elles donc que fantaſtiques ? » Seroit-ce encore une illuſion que celle d'un » ſoldat, dont le bataillon a été témoin dans » le mois dernier, qui, par le moyen de huit » priſes de ces poudres, a été guéri, tout » en faiſant route, d'une pleuréſie, point de » côté, fluxion de poitrine avec crachement » de ſang accompagné de fiévre ardente ? Je » m'y perds. Il faut convenir que ſi M. Ailhaud » n'eſt pas un bon Médecin, il doit être re- » gardé comme un grand magicien.

» Au reſte, le certificat de Mr. le Curé eſt » moins une preuve du venin cauſtique & » mortel des Poudres, que de la foi aveugle » qu'il a, ainſi que moi, aux rares connoiſſan- » ces & à l'exacte probité de Mr. Thiery. » J'ai l'honneur d'être, &c. *A Valenciennes*, » *ce* 10 *Juillet* 1758. «

Pluſieurs perſonnes, à l'exemple de Mr. de Ruſſy, écrivirent à l'auteur du Mercure, qui, craignant de s'attirer à dos la Faculté entière, crut devoir s'impoſer ſilence, quoique la matière fut des plus intéreſſantes. Les choſes en reſtèrent là juſqu'en 1759, que le Sr. Thiery fit inſérer dans le Mercure de Mai des nouveaux éclairciſſemens ſur ſon obſervation. Ces éclairciſſemens ſont conçus dans le même ſtyle que l'obſervation ; & la loi qu'on s'eſt impoſée de ne pas citer d'invectives ni de groſſièretés, empêche d'en tranſcrire aucun paſſage. Pour donner un exemple ſeulement de la ſolidité de ſon raiſonnement, il ſuffira d'alléguer l'argument que, pour ſoutenir ſon aſſertion de

la cauſticité de la Poudre purgative, il oppoſe au grand nombre de curès heureuſes qu'on a citées pour le combattre. *Si l'on donnoit*, dit-il, *le ſublimé-corroſif & le vert-de-gris, en petites doſes, à des millions d'hommes, des centaines ne pourroient manquer de s'en trouver bien.* Et apparemment que ces centaines enſuite perſuaderoient aiſément à tout le monde, que le vert-de-gris eſt un ſpécifique contre toutes les maladies, juſqu'à ce qu'il viendroit un M. Thiery qui détrompât l'univers dans un Mercure de France. Si la comparaiſon ne quadre pas à la Poudre d'Ailhaud, elle quadrera peut-être mieux à quelque autre ſyſtème de Médecine.

Quelque vive qu'ait été l'attaque que le Sr. Thiery avoit faite à la gloire de feu Mr. d'Ailhaud, Mr. le Baron de Caſtelet s'étoit propoſé de garder encore le ſilence, aſſuré que les fauſſetés avancées par ledit Sr. Thiery trouveroient leur condamnation dans le ſpécifique même qu'il avoit entrepris de décrier. Cependant, cédant enfin aux ſollicitations de ſes amis, il ſe détermina à prendre la plume, & écrivit alors ſa *Médecine univerſelle, prouvée par le raiſonnement & démontrée par l'expérience*, qui n'eſt autre choſe que le ſyſtème de Mr. d'Ailhaud père, mis dans un plus grand jour, & établi ſur de nouvelles preuves. Dans cet écrit, il oppoſe les raiſons aux injures; à peine nomme-t-il le Sr. Thiery. Il s'attache ſimplement à prouver que les maladies ne procédent jamais du ſang, mais toujours des humeurs non filtrées & arrêtées, des obſtructions & mauvais levains qui s'oppoſent à ſa circulation naturelle; que par conſéquent on doit conſerver le premier, & donner la fuite aux ſeconds, par des purgatifs aſſez doux pour produire l'effet déſiré. Il paſſe enſuite à l'expérience, pour démontrer que ſes Poudres poſſédent cette vertu, & finit par donner une inſtruction ſur la façon d'en uſer.

II. LE SIEUR LORENT.

LE Sr. Lorent, Docteur en Médecine au Neuf-Brisac, fit insérer dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1761. pag. 218. une autre observation sur la Poudre d'Ailhaud, dans laquelle il soutient qu'elle avoit fait un effet très sinistre à Mr. de N*** Capitaine au Bataillon de Milice de Ville-Neuve, âgé de 55. ans, d'un tempérament robuste: qu'en ayant pris une dose au mois de Décembre 1758. pour une fiévre continue, elle lui avoit occasionné une superpurgation avec des vomissemens de sang: que la fiévre avoit cessé au bout de quelques jours, mais que la convalescence avoit été laborieuse, & suivie d'une rechute qui l'avoit enfin mis au tombeau. Qu'à l'ouverture du cadavre, on avoit trouvé que le velouté de l'estomac avoit été déchiré, & ce par l'action trop vive des Poudres d'Ailhaud.

Il avoue bien que la fiévre n'est devenue incurable dans un sujet des mieux constitués, que parce qu'elle étoit fomentée par un virus vénérien, dont l'existence ne lui a éte confirmée que six semaines avant la mort du malade: mais il est certain, dit-il, que guéri à temps par les grands remédes, il n'auroit pas manqué d'échapper aux effets de la Poudre d'Ailhaud, & que jamais cette Poudre n'eut eu des suites aussi facheuses, si elle n'avoit rencontré des viscères viciés de la vérole, & une limphe épaisse & séchée par le même virus. Mr. le Baron de Castelet entreprit de détromper Mr. Lorent, & de prévenir l'impression que son erreur auroit pu faire sur le public, dans une lettre qu'il écrivit à l'auteur du Journal, pour y être insérée. Elle est du 30. Mars, & contient ce qui suit: » Je ne crois pas, Monsieur, » devoir vous faire mes observations sur le » nombre infini des remédes avec lesquels M. » Lorent a conduit le malade au tombeau, » pour n'avoir connu sa maladie que quelques

» jours avant sa mort. Le Précis du Traité de
» mon père vous mettra au fait de sa façon de
» penser, & de la mienne, à l'égard de la
» multiplicité des remédes, & des quiproquo
» qui n'arrivent que trop souvent par la faute
» des malades, qui ne déclarent point leur
» maladie, ou par celle du Médecin, qui
» prend quelquefois l'une pour l'autre. Si Mr.
» Lorent eut pris la peine de lire les Lettres
» de guérisons, il auroit vu que la Poudre gué-
» rit sans pouvoir jamais nuire dans tous les
» cas possibles, & que les accidens, qui arri-
» vent très rarement pendant son usage, dé-
» pendent toujours de l'abondance & de la
» mauvaise qualité des levains qu'elle met en
» mouvement pour leur donner la fuite. N'au-
» roit-il pas même conclu qu'un remède, qui
» a guéri nombre de personnes travaillées de
» vomissemens de sang, n'est pas capable de
» les produire, & que la superpurgation avec
» des vomissemens de sang, survenus au ma-
» lade lors de la première dose, étoient oc-
» casionnés par les suites facheuses du mer-
» cure, auquel la nature, aidée de la Pou-
» dre, s'efforçoit de donner la fuite, ainsi
» qu'aux levains véroliques qu'il avoit fixé
» dans les différentes parties du corps du ma-
» lade ? Ce malade seroit peut-être encore vi-
» vant, s'il eut continué l'usage du remède,
» qui attaquant toujours la cause du mal, la
» détruit dans tous les cas possibles. Auroit-il
» osé avancer que ma poudre détruit le vé-
» louté de l'estomac ? Comment comprendre
» qu'un remède, qu'on donne aux enfans qui ne
» font que de naître, ainsi qu'aux malades
» dont le tempérament est le plus foible & le
» plus délicat ; qu'un remède, qu'on donne aux
» pulmoniques, & avec lequel ils reprennent
» leur chair & leur embonpoint, qu'un remé-
» de, que nombre de personnes ont pris 300.
» fois dans l'espace d'un an, puisse à la pre-
» mière prise détruire le velouté de l'estomac ?

» Auroit-il douté que la poudre pouvoit, » mieux que tout autre reméde, purifier les » humeurs du malade du virus vérolique qui » les infectoit? N'auroit-il pas attribué à ce vi- » rus tous les effets funeſtes, que l'ouverture » du cadavre a manifeſtés? N'auroit-il pas con- » clu que la mauvaiſe qualité des levains vé- » roliques auroit pu être corrigée & diſſipée par » la continuation du reméde, qui par une ſeule » doſe les avoit mis en mouvement? « Telle étoit en ſubſtance la Lettre que M. de Caſtelet adreſſa à M. Vandermonde, auteur du Journal, & qu'il lui fit remettre par un tiers. Mr. Vandermonde refuſa de l'inſérer dans ſon Journal: La Médecine & les Médecins, dit-il, demandent à être un peu plus ménagés. *Je viens*, lui répondit M. de Caſtelet, *de relire avec attention la minute de ma lettre, à laquelle je ne trouve rien d'offenſant pour la Médecine ni pour les Médecins; ſi je me trompe dans mon idée, je vous prie de m'en faire appercevoir, en me marquant ce que vous penſez que je dois retrancher.* Les offres de M. de Caſtelet ne furent point acceptées, & la partialité de M. Vandermonde éclata encore davantage dans la diſpute du ſieur *Delamazière*, dont on va parler.

III. LE SIEUR DELAMAZIERE.

LE Sieur Delamazière, Médecin, Conſeiller du Roi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Poitiers, fournit au Journal de Médecine du mois de Mai de la même année 1761, des Obſervations ſur l'adminiſtration de la ſaignée & de l'émétique pluſieurs fois répétés avec ſuccès dans les maladies aiguës des femmes enceintes. Ayant à combattre une opinion très commune ſur le danger des remédes en pareille circonſtance, il ſe plaint beaucoup des jugemens contraires auxquels la Médecine eſt expoſée, & des éloges faciles qu'on obtient en annonçant des ſpé-

cifiques, & en éblouiſſant le public par des remédes cachés ou inconnus. C'eſt là qu'il fait mention incidentellement de la poudre d'Ailhaud, comme une de ces drogues trompeuſes. Pour la combattre, il ne produit que des fauſſetés, des injures, & ſa propre autorité ; il reprend enſuite le fil de ſa matière, & rapporte quelques cas où les ſaignées les plus fréquentes, & l'adminiſtration du vomitif le plus violent ont produit des effets heureux ſur des femmes enceintes attaquées de maladies aiguës. Mr. le Baron de Caſtelet, voyant que le Sieur Vandermonde, qui avoit refuſé d'imprimer ſa défenſe, ne ſe faiſoit pas ſcrupule de donner place dans ſon Journal aux libelles les plus indécens, dans leſquels on attaquoit la gloire de feu ſon Père & la ſienne propre, prit le parti de faire imprimer à ſes dépens ſa réponſe au Sieur Delamazière, pour donner au public l'inſtruction dont il avoit beſoin. Dans cette réponſe, il oppoſa aux injures le mépris & la dériſion ; aux fauſſetés qui y étoient miſes en avant, les témoignages non ſuſpects des guériſons opérées par ſa Poudre, & à la critique d'un ſpécifique univerſel, celle de la méthode propoſée par Mr. Delamazière, contraire aux règles de la ſaine Médecine, portant à employer des remédes dont l'uſage a fait punir des femmes de mauvaiſe vie, qui ont oſé s'en ſervir pour perdre leur fruit. Comme dans cette controverſe Mr. Delamazière n'a produit aucun argument qui ait porté ſur le fond de la choſe, on ſe diſpenſe de citer ici ſes propres termes, & l'on renvoie les curieux à la ſeconde Partie de la Médecine univerſelle, imprimée à Carpentras en 1762.

IV. LE SIEUR VANDERMONDE.

LA démarche de Mr. le Baron de Caſtelet, & le murmure du public, qui vit avec peine la partialité du Sieur *Vandermonde*, en-

gagèrent celui-ci à s'en juſtifier publiquement. Il le fit par un Avis dans lequel il allégua ſix raiſons de ſon ſilence, toutes gratuites, ou fauſſes ou injurieuſes. On les citera en abrégé, & l'on mettra à la ſuite de chaque article le ſens des répliques que Mr. d'Ailhaud y fit.

1°. » Les Obſervations de ces deux Médecins » ſont ſur des faits qui prouvent invincible- » ment les effets cauſtiques & violens de la » Poudre d'Ailhaud, & nous n'avons pas cru » qu'il fut poſſible de les détruire. » Ils ne ſe ſont pas trompés ſur ces faits, ils ne ſe ſont trompés que ſur la cauſe : la mépriſe eſt petite, mais elle ne laiſſe pas de détruire l'invincibilité de leurs preuves.

2°. » Il s'en faut beaucoup que nous ayons » été perſuadés du contraire par les raiſonne- » mens vagues & la fauſſe doctrine que con- » tiennent les réponſes du Sieur Ailhaud. « Et pourquoi n'en pas faire part au public ? Pourquoi ne le pas rendre juge de cette cauſe ? Pourquoi ne pas combattre cette fauſſe doctrine, & ne pas éclairer le monde aveugle, qui veut toujours préférer l'expérience aux démonſtrations ?

3°. » Il ne nous a pas paru décent de met- » tre en rivalité un homme à ſecret avec des » Médecins eſtimables. « Cet article eſt tout en » injures, auxquelles on ne veut pas répondre.

4°. » Le ton qui règne dans les réponſes du » Sr. Ailhaud n'eſt pas aſſez modeſte, & n'eſt » nullement convenable vis-à-vis des Médecins » qui ſont ſes juges. « Les Médecins ci-deſſus nommés ont donné des modèles de modeſtie, qu'effectivement Mr. d'Ailhaud s'eſt toujours gardé d'imiter. Mais c'eſt le juge qui prononce, c'eſt l'arrêt du Tribunal ſuprême qui décide de la vie & de la mort des peuples. Hommes téméraires ! de quel droit oſez-vous vous mêler de votre ſanté ? Ce ne ſont pas là vos affaires.

La cinquième raiſon porte ſur le myſtère que Mr. d'Ailhaud garde au ſujet de la compoſi-

tion de ſes Poudres ; il y a été répondu dans l'article cinquième des Préliminaires.

6°. » Les effets de la Poudre d'Ailhaud ſont » ſi pernicieux, qu'il n'y a pas de Médecin de » bonne foi qui n'en ait vu de mauvais effets. « Ce même Mr. Delamazière, dont le Sr. Vandermonde ſe déclare partiſan ſi zélé, en parlant dans ſon Obſervation ci-deſſus alléguée, des embarras des Médecins, s'exprime ainſi : *Vous avez pour juge un Public qui examine avec la dernière ſévérité votre manière d'agir ; plus attentif à obſerver les effets funeſtes que ceux qui ſont couronnés d'un heureux ſuccès, il blâme ſouvent ce qu'il devroit approuver.*

Il eſt fort ſingulier que la Poudre d'Ailhaud ſeule ait eu le bonheur d'échapper à cette critique ſévère, & qu'on ait ajouté plus de foi à ſes effets heureux, qu'aux ravages qu'elle doit avoir cauſés. Si l'aſſertion de Mr. Delamazière eſt juſte, il n'y a qu'un moyen de décider la cauſe, & c'eſt auſſi le ſeul vrai : c'eſt qu'il faut que les ſuccès heureux aient été réels, & les effets cauſtiques ſuppoſés. Ceux qu'il allégue dans la lettre annexée à ſon avis, & inſcrite : Lettre à Mr. Vandermonde, au ſujet de deux perſonnes empoiſonnées par l'uſage des Poudres, en ont tout l'air.

V. LE SIEUR TISSOT.

L'ARTICLE qui ſe trouve pag. 502. § 675. & 676. de l'Avis au peuple ſur ſa ſanté, par Mr. *Tiſſot*, a été inſéré mot pour mot par Mr. Dubourg dans la Gazette de Médecine, N°. 26. du 31. Mars 1762. On remarquera en paſſant que ce Mr. Dubourg ayant promis de donner dans ſes feuilles, le pour & contre ſur la Poudre d'Ailhaud, s'en eſt tenu à l'offenſive, & n'a pas rempli ſes engagemens de défenſeur. Il a très bien jugé, on pouvoit ſe paſſer de lui ; on auroit cependant ſouhaité que Mr. Tiſſot eut donné occaſion au Public d'ap-

profondir la queſtion avec plus de connoiſſance de cauſe, qu'il eut proféré des raiſons, & qu'il n'eut pas demandé une foi aveugle ſur ſa parole. Voici ce qu'il dit en parlant des remédes à la mode. *Peu heureuſement*, pour qui? *ont eu autant de vogue que les poudres d'un nommé Ailhaud.* Un poiſon en vogue! Vous allez voir que Mr. Tiſſot, au moment qu'il va décrier les poudres d'un nommé Ailhaud, en va faire le panégyrique. *Habitant d'Aix, & indigne du nom de Médecin*, Voy. art. 1. des préliminaires, *qui a inondé l'Europe*, (qu'on ne lui reproche donc plus le ſecret, puiſque l'Europe en eſt inondée) *pendant quelques années.* Hélas! il y a bien pis, il y en a 70 bien comptées; *d'un purgatif âcre*, (liſez doux) *dont le ſouvenir ne s'éteindra que quand toutes ſes victimes ſeront finies.* (C'eſt lui promettre une grande & longue réputation.) *Je ſoigne depuis long temps pluſieurs malades, dont j'adoucis les maux ſans eſpérer de les guérir jamais*, (ces pauvres gens! qu'ils ſe conſolent avec tant d'autres! Quand ils auront lu ſon livre, du moins ſauront-ils à quoi s'en tenir.) *& qui ne doivent tous les maux qu'ils ſouffrent, qu'à l'uſage de ces poudres*; c'eſt ce qui reſte à prouver. Liſez l'article 2 & 3 des prélim. *& j'ai vu depuis très peu de temps deux perſonnes que ce poiſon a tué cruellement.* Il eſt étonnant que ceux qui alléguent de ces exemples contre la Poudre d'Ailhaud, ne citent jamais les noms ni les demeures de ces perſonnes tuées ſi cruellement. Mr. d'Ailhaud a cru devoir produire les lettres des perſonnes guéries pour mettre le Public à même de vérifier les faits. *Un Médecin François, auſſi célébre par ſes talens & ſes connoiſſances, que recommandable par ſon caractère, a publié quelques-unes de ces ſiniſtres cataſtrophes que ſon uſage avoit occaſionnées.* Il entend probablement parler du Sr. Thiery, qui a été réfuté plus haut. *Si on recueilloit ces obſervations dans tous les endroits où l'on a employé ce remède, on formeroit un volume qui effrayeroit.* Eh quoi! l'Europe eſt inondée d'un poiſon qui eſt en vogue depuis plus de 70 ans, qui

tue cruellement ceux qui en font usage ; il ne s'agiroit que de recueillir les observations sur ses effets, pour désabuser le monde, & pas un seul homme, digne du nom de Médecin, n'a la charité de faire ce recueil, & l'on n'oppose que 4. ou 5. témoignages anonymes à tant de dépositions authentiques ? En vérité cela n'est pas humain ! *Heureusement tous les remédes qu'on a débités ne sont ni aussi accrédités, ni aussi dangereux* (Contradiction ouverte, qui ne peut être interprêtée qu'à l'avantage de la Poudre purgative.) *Mais on doit juger toutes ces affiches sur ce principe : c'est qui quiconque annonce un reméde universel, est un imposteur, & qu'un tel reméde est impossible & contradictoire.* (Mr. Tissot finit par où il auroit dû commencer, mais il auroit fallu combattre un raisonnement solide, étayé d'une longue expérience.) Mr. le Baron de Castelet se contenta de répondre aux imputations de Mr. Tissot, par une lettre qu'il adressa à Mr. Dubourg le 4. Mai de la même année, lettre qui ne contient que des plaintes très modestes sur le style & les assertions hasardées du Sieur Tissot. Il s'en trouve quelques-unes des plus vives parmi celles qu'une cinquantaine de personnes adressèrent de même au Sieur Dubourg à dessein de les faire paroître dans les mêmes feuilles, pour faire voir à Mr. Tissot que les injures ne peuvent rien contre des faits, & qu'elles retombent toujours sur leur auteur. Parmi ces lettres, celle de Mr. de Lagreze, Curé d'Aiguillon en Agenois, mérite surtout d'être lue ; elle se trouve dans la troisième partie des Lettres de guérisons imprimée en 1763. pag. 240. dont voici la teneur : » J'ai lû avec autant de surprise que » d'indignation, l'article de votre Gazette de » Médecine du 31. Mars de cette année N°. » XXVI. où Mr. Tissot attaque avec une in- » décence outrée la poudre de Mr. d'Ailhaud.

» D'où peut venir une pareille prévention, » surtout après les effets merveilleux que cet-

» te Poudre opère depuis longues années sur
» tant de personnes, de tout pays, de tout
» âge, de tout sexe & de tout tempérament?
» Les preuves des guérisons sont évidentes par
» les certificats & les lettres de remercîmens
» que Mrs. d'Ailhaud père & fils ont fait im-
» primer.

» Si l'on soupçonne que ces Messieurs en aient
» imposé, en donnant au public un Recueil
» faux de lettres & de certificats, rien n'est
» plus aisé que d'en faire la preuve. La majeure
» partie des personnes qui ont écrit en faveur
» de la poudre, sont en vie & se portent bien;
» qu'on leur demande si les certificats viennent
» d'eux, ou s'ils n'en viennent pas. Si tous ces
» gens-là affirment les avoir donnés, il faut se
» rendre à l'évidence, & convenir pour le bien
» de l'humanité que, jusqu'à nos jours, on n'a
» pas inventé un remède plus salutaire que ce-
» lui de Mrs. d'Ailhaud; si au contraire on con-
» vainc ces Messieurs d'avoir fait imprimer des
» certificats faux, qu'on décrie leur poudre,
» qu'on les traite d'imposteurs, qu'on les pu-
» nisse même; mais si la vérité parle pour
» eux, soyez assez complaisant, Monsieur, as-
» sez bon confrère, assez bon patriote pour les
» laisser jouir de toute leur réputation, & du
» fruit de leurs peines, en finissant (vous &
» tous Mrs. les Médecins Antiailhaudistes) de
» déclamer contre un remède que vous ne pre-
» nez vraisemblablement si fort à guignon, que
» parce qu'il n'est pas le vôtre. Car, Monsieur,
» pour peu que vous examiniez le cœur humain,
» vous y verrez que les plus honnêtes gens du
» monde, de toute profession, (sans qu'ils le
» sachent, sans qu'ils le veuillent, sans qu'ils le
» soupçonnent même) sont susceptibles d'un
» tant soit peu de jalousie de métier. On veut
» se faire une belle réputation, on veut faire
» fortune ou augmenter celle qu'on a déjà; tout
» obstacle choque & irrite; on entre en mau-
» vaise humeur quand on ne réussit pas au gré

» de ſon ambition ; on ſe laiſſe emporter par
» une démangeaiſon de critique contre un con-
» frère, qui, par ſes rares talens, nous laiſſe
» en arrière, & qui porte ſa célébrité au-delà
» même de ſes eſpérances, &c.

» C'eſt de ce principe, ce me ſemble, que
» doit partir le déchaînement contre la poudre,
» & contre l'inventeur de la Poudre, parce que
» ſi elle opère les ſurprenans effets qu'on lui at-
» tribue, tout homme doué de l'ombre du ſens
» commun deviendra quaſi ſon propre Médecin,
» & ſe guérira par l'uſage de la Poudre, ſans
» dépenſer beaucoup d'argent, de toutes les ma-
» ladies guériſſables qui lui ſurviendront. Je dis
» maladies guériſſables, parce que je crois fer-
» mement qu'il y a des maladies propres à tous
» les âges, beaucoup plus fortes que tous les
» remédes ; alors les poudres & tous autres remé-
» des ſont inutiles ; c'en eſt fait, il faut mourir.

» A ce propos, je vous dirai que dans ce
» pays-ci, comme vraiſemblablement partout
» ailleurs, les poudres ne guériſſent pas tous les
» malades ; quelques-uns meurent dans l'uſage
» même de la poudre ; or, vous ne ſauriez
» croire le triomphe que nos Médecins An-
» tiailhaudiſtes ſe flattent alors d'avoir rempor-
» té, & l'emphaſe avec laquelle ils citent à
» tout propos cette époque fatale : mais je
» voudrois demander à tous ces Meſſieurs, s'il
» ne leur eſt pas arrivé fréquemment de voir
» mourir leurs malades après des ſaignées &
» des purgatifs ſouvent répétés ; s'ils diſent que
» non, je crie à l'impoſture, parce que les
» faits ſont viſiblement contr'eux : s'ils diſent
» qu'oui, je conclus (d'après leur criaillerie
» contre la Poudre) qu'il faut bannir de la
» Médecine, & prononcer anathème contre la
» ſaignée, la rhubarbe, la manne, le ſené, &c.

» Si cette parité cloche, elle panche fa-
» vorablement de mon côté ; car je vois par
» des obſervations mûrement faites, (tou-
» tes proportions exactement gardées) que

» s'il meurt une perſonne pendant l'uſage des » Poudres, il en meurt trente au moins pendant l'uſage des ſaignées ou des purgatifs » ordinaires : d'où je conclus que l'uſage de » la Poudre eſt trente fois plus ſalutaire que » celui des ſaignées & de tous autres purgatifs.

» Je vous ferai encore une obſervation ; » c'eſt que, ſur vingt malades, qui, pour la » première fois ſe vouent aux Poudres d'Ailhaud, » il y en a au moins quinze qui ne s'y livrent » qu'après avoir épuiſé tous les remédes de la » Faculté. J'en ſuis moi-même un exemple » bien frappant : ſi vous voulez vous en convaincre, donnez-vous la peine de lire dans » le livre de Mr. Ailhaud, intitulé Médecine » univerſelle, imprimé à Carpentras en 1760, » pag. 253, une lettre que j'écrivis à Mr. de » Nogueret de Teouliere, le 21. Août 1757, » en réponſe de la demande qu'il m'avoit faite, » de lui dire en toute franchiſe l'effet que la » Poudre de Mr. Ailhaud avoit fait ſur moi » dans une maladie terrible que j'avois eue » l'année auparavant ; vous y verrez deux guériſons ſur moi qui tiennent du miracle. Je » pourrois en citer pluſieurs autres auſſi frappantes, cela ne vous amuſeroit pas, parce » qu'une longue lettre eſt toujours ennuyeuſe. » Permettez-moi pourtant qu'en raccourci je » vous faſſe part de ce qui vient d'arriver à » Mr. le Curé de Frégimont mon voiſin, malade depuis trois ou quatre ans de ces eſpèces » de maladies où les Médecins ne voient goutte, » & dont les cauſes ſont rarement bien connues. » Ce galant homme, après avoir fait différens » remédes, par l'avis de différens Médecins, » & après avoir payé chez ſon Apoticaire pour » 1500. livres de drogues, qu'il avoit avalées & » digérées ſans en laiſſer perdre une demi-dragme, ſe trouvant toujours plus malade, commença il y a 9. ou 10. mois, l'uſage des poudres ; il en a pris 110. priſes, & s'eſt parfaitement guéri, &c. *Signé*, LAGREZE, Cu-

» ré d'Aiguillon, Archiprêtre. *A Aiguillon en* » *Agenois, le* 28. *Juin* 1762. «

Mr. Dubourg n'ayant pas trouvé à propos d'inférer ces lettres dans ſon recueil, ainſi qu'il avoit promis, Mr. le Baron de Caſtelet les fit imprimer à la ſuite de ſa Brochure de 1763. La loi qu'il s'étoit impoſée de ne rien changer aux lettres qu'on lui adreſſeroit ou communiqueroit, l'a mis dans la néceſſité d'y laiſſer ſubſiſter quelques duretés qu'il auroit mieux aimé ſupprimer. Mais il n'étoit pas le maître de changer l'impreſſion que le ſtyle de Mr. Tiſſot avoit faite ſur des ames reconnoiſſantes.

VI. ANONYME ITALIEN.

UN *Anonyme Italien* publia en 1762. à Lugano, une lettre ſur l'uſage de la Poudre d'Ailhaud, Brochure *in*-8°. de 26. pag. Comme l'Auteur s'eſt efforcé de produire toutes les raiſons qu'il a cru pouvoir être de quelque poids pour décréditer ce reméde, & que Mr. le Baron de Caſtelet a bien voulu ſe donner la peine de lui oppoſer une réponſe imprimée en 1764, on ſe bornera ici à donner de l'une & de l'autre un extrait fort court, que l'on purgera, autant qu'il ſera poſſible, des injures que l'Anonyme n'a pas eu honte de vomir contre feu Mr. d'Ailhaud, & des objections rebattues & frivoles auxquelles il a déjà été ſuffiſamment répondu à l'occaſion des autres Antagoniſtes. Telles ſont en effet les trois raiſons qu'il établit pour baſe de ſon raiſonnement, & qu'on ne répéte ici, que parce qu'il importe de ſapper d'abord les fondemens de ſon édifice.

1°. Dit-il, » Un ſage Médecin ne doit point » ſe ſervir d'un reméde dont la compoſition » lui eſt inconnue, ou s'il la connoît, quand » elle ne porte pas les caractères diſtinctifs qui » en aſſurent le ſuccès. « Et comment connoît-il donc la manne, la caſſe, la rhubar-

be ? Eſt-ce par rapport à leur nom ou à leurs effets qu'il en ordonne l'uſage ? rien ne l'empêche de connoître tout de même les propriétés de la Poudre purgative, qui porte effectivement tous les caractères diſtinctifs qui en aſſurent le ſuccès.

2°. » S'il eſt fondé ſur une fauſſe théorie ; « il ne s'agit que de la démontrer telle, contre les raiſons & l'expérience qui militent en ſa faveur.

3°. » S'il n'entraîne après ſoi que des ſuites facheuſes. « C'eſt une choſe ſingulière que les Médecins trouvent toujours des ſuites facheuſes, où les malades en voient d'heureuſes, & que pendant que ceux-ci remercient l'inventeur de la poudre de leur guériſon, ceux-là les aſſurent tous enterrés.

Ces trois principes poſés, il entre dans le détail. » Il eſt notoire, dit-il, (en déduiſant la » première raiſon) qu'il n'y a aucun pays en » Europe où l'on n'ait établi la louable coutume de choiſir certaines perſonnes habiles dans » la Médecine, qui ſont chargées de veiller » ſur les lieux où ſe compoſent les médicamens, » pour examiner ſi les divers ingrédiens qu'on » y emploie, ſont propres à opérer un bon effet dans les maladies. Si donc le corps entier » de la reſpectable Faculté apporte tant de » ſoin pour connoître la fraude où peuvent tomber les Apoticaires, comment un Médecin » éclairé pourra-t-il ſouffrir de ſang froid l'uſage d'un reméde dont la compoſition eſt non » ſeulement inconnue, mais qui décéle une » tromperie manifeſte. « Si la qualité de Médecin donne un droit pour aſpirer à l'inſpection des Pharmacies, à plus forte raiſon autoriſe-t-elle à choiſir les drogues ſoi-même ; & la confiance du public en doit être plus grande.

» Dans la ſuppoſition que ce reméde faſſe du » bien à quelqu'un, peut-on conclure de-là » qu'on doit le donner à tout le monde ? « A tous ceux qui ſe trouvent dans les cas pour leſ-

quels il y a des exemples de guériſons: or il y en a pour tous les cas de maladie curable.

» Et comment peut-on connoître les ſymp-» tômes d'une maladie, quand elle n'a aucun » rapport avec le reméde qu'on ne connoît » pas ? « Ce reméde n'exclut pas les loix des ſymptômes, qui ſervent pour connoître les degrés de violence de la cauſe qui les produit, & les parties du corps où elle exerce principalement ſa tyrannie.

Le docte Médecin, parfaitement inſtruit de l'Anatomie, eſt à même de donner ſon pronoſtic avec d'autant plus de certitude, qu'étant convaincu par l'expérience que les maladies, quoique différentes par leurs effets & par leurs dénominations, procédent toutes d'une ſeule cauſe, & n'étant point embarraſſé de la recherche du reméde, il s'applique entièrement à l'ordonner, avec des intervalles plus ou moins grands, ſelon l'abondance & la malignité des humeurs, & à augmenter ou à diminuer la doſe, ſelon le trop ou trop peu d'effet qu'elle opère.

„ Ce qu'il avance, d'avoir communiqué la „ compoſition de ſa Poudre à quelques perſon-„ nes, ne me paroît digne d'aucune croyance. " La néceſſité l'y forceroit bien, étant impoſſible qu'il compoſe ſeul les quantités immenſes de ce reméde, qu'on demande journellement de tous les pays du monde.

„ Il me paroît bien étrange qu'il y ait certains „ Médecins en Italie, & qu'il y en ait auſſi „ ſans doute chez vous, qui non ſeulement to-„ lèrent l'uſage de ce ſecret, mais encore le „ propoſent. Ah ! pauvre Médecine ! " Il y en a pluſieurs ſans doute, qui, perſuadés & convaincus de la vertu de ce ſpécifique, le tolèrent, le propoſent, & le préfèrent à cette multiplicité de drogues, dont tant d'autres fatiguent leurs malades. Il y en a qui, reconnoiſſant la vérité du ſyſtème ſimple & ſolide de Mr. d'Ailhaud, abandonnent toutes les autres opinions. Ah ! pauvre Médecine !

„ Nous connoîtrons aiſément que c'eſt un purgatif très violent, compoſé des remédes les „ plus acres, comme peut être de jalap, de „ gomme-gutte, d'extrait d'eſula, de ſcammonée, de gratiola, &c. La couleur noire dépend probablement d'une forte torréfaction, „ à laquelle on joint de la mie du pain brûlé.“ Le voilà donc trahi, ce ſecret important! Tout le monde ſait donc préſentement de quoi eſt compoſée cette poudre tant décriée & tant recherchée! Que l'Anonyme la prépare à ſa façon; mais qu'il n'impute pas à la poudre d'Ailhaud les effets que produira la ſienne. C'eſt peut-être ſur de pareils eſſais qu'on a jugé de ſa malignité. Que ſi au contraire l'Anonyme peut faire de tous ces remédes un ſpécifique auſſi doux que celui dont il eſt queſtion, dût-il joindre le ſublimé-corroſif & le mercure, s'il opère par ſon moyen des cures auſſi heureuſes, qu'en a opérées celui de Mr. d'Ailhaud, on lui en ſaura gré.

„ Je ne ceſſe de remercier le Seigneur du „ deſſein qu'il a inſpiré à notre auguſte Souveraine, de défendre l'uſage de cette Poudre „ dans ſes Etats. Chaque Faculté devroit la „ défendre dans tous les pays, avertir le pu„ blic, & lui démontrer l'erreur où il eſt.“ La prohibition de la poudre d'Aix, ſurpriſe en Eſpagne par des faux expoſés, ne tarda pas d'être révoquée ſur la plainte de pluſieurs perſonnes qui en uſent avec ſuccès: peut-être aura-t-elle le même ſort en Autriche, ou d'ailleurs elle n'eſt que compriſe dans la défenſe générale de toute Médecine étrangère.

L'Anonyme paſſe enſuite à la ſeconde propoſition, qui porte ſur la fauſſeté de la théorie de Mr. d'Ailhaud. Il emploie les premières pages à donner un extrait de ſon ſyſtème, & à ſe récrier à chaque ligne, ſur l'ignorance & ſur les erreurs qu'il prétend y régner; les preuves ne commencent qu'à la douzième page, où il dit: „ Le Sieur Ailhaud prétend que chaque „ homme en général naît avec un ſang d'une

„ très bonne qualité, & une ſanté parfaite. Il „ ne ſait donc pas qu'il y a des maladies héré- „ ditaires, communiquées par les parens. " Il le ſait ſi bien qu'il dit lui-même qué ſa poudre guérit les maladies héréditaires; mais en parlant aux hommes en général, & voulant ſe mettre à la portée du peuple, il a pris pour baſe de ſon raiſonnement ce qui arrive communément, & non pas une exception particulière qu'il fait lui-même dans la ſuite. Quand on dit d'un peuple qu'il eſt brave, eſt-ce dire, qu'il n'y a pas un ſeul lâche ?

„ Eſt-ce une choſe nouvelle, qu'un relâche- „ ment ou une trop grande roideur des fibres, „ ſans aucune altération précédente dans les „ humeurs, puiſſe amener pluſieurs maladies ? „ Et l'anevriſme, la varice, &c. ne viennent- „ ils pas ſouvent d'une trop grande abondance „ de ſang, ſans que les humeurs y ayent au- „ cune part ? "

Quoique le ſang contienne avec lui toutes les humeurs qu'il porte dans les différentes parties du corps, & dans les glandes où elles ſe filtrent, & quoique ces humeurs ſoient ſuſceptibles de pluſieurs altérations capables de produire la maladie, il eſt certain que le ſang eſt toujours pur, diſtingué des humeurs, & incapable de produire, par lui-même, la maladie. La dilatation de l'artère qu'on appelle anévriſme, la dilatation de la veine qu'on nomme varice, proviennent d'un relâchement dans les fibres qui compoſent l'artère & la veine, d'où vient que le ſang trouvant moins de réſiſtance, les gonfle & les dilate. Mais ce relâchement peut-il être un effet ſans cauſe ? Les fibres ne peuvent ſe relâcher que parce que les eſprits n'y circulent pas en aſſez grande quantité pour leur donner le reſſort néceſſaire, & empêcher que les ſéroſités s'y dépoſent. Les ſéroſités ne ſont-elles pas au rang des humeurs ? Si l'abondance du ſang cauſoit la dilatation de l'artère & de la veine, toutes les artères & toutes les veines ſe dilateroient

de la même façon ; ce qui ne peut arriver que dans la pléthore, qui se manifeste par les fièvres, par des hémorragies, crachemens & vomissemens de sang que l'Anonyme auroit bien mieux pu imputer au sang, que l'anévrisme & la varice. Mais ces mêmes maladies inflammatoires, que l'on impute au sang, ne sont produites que par des humeurs non filtrées, par les obstructions & mauvais levains qu'elles forment, & qui, s'opposant à la circulation naturelle du sang, l'obligent de se porter avec trop d'impétuosité dans certaines parties du corps, où il paroît produire des dépôts, des inflammations & autres maladies semblables, qui sont presque toujours accompagnées de fièvre ; & c'est pour appaiser cette fièvre qu'on est en usage de saigner les malades. Cependant, la fièvre en général n'est autre chose qu'un effort de la nature, qui agit de tout son pouvoir pour détruire ou chasser la matière morbifique, ennemie du corps. Il est donc essentiel de ne pas diminuer par des saignées le volume du sang, qui combat contre la matière morbifique, c'est-à-dire, contre les humeurs arrêtées, qui produisent tous les symptômes de ces fièvres inflammatoires, & de la plus grande partie des maladies dont l'homme est travaillé. Les remédes astringents, anodins, calmants & semblables, ne font qu'adoucir & fixer la matière morbifique, & conséquemment sont plus contraires que salutaires. De-là vient que nombre de personnes qui se sont crues guéries de la fièvre par l'usage du quinquina, ont été ensuite atteintes de la jauniſſe & de plusieurs autres maladies. Il s'ensuit de-là, que dans toute espèce de fièvre, on doit, sans toucher au sang qui combat pour défendre la nature, évacuer & détruire insensiblement la matière morbifique qui lui fait la guerre. C'est ainsi qu'en évacuant les mauvais levains, on rend au sang & aux esprits leur circulation naturelle, & qu'on reprend sa première santé, sans essuyer presqu'aucune con-

valeſcence, qui ne peut être que fort longue, après des ſaignées fréquentes.

„ On ne doit pas toujours purger, crainte „ de déranger la nature, qui ſe déclare quel- „ quefois par la voie de la tranſpiration, des „ urines & de la ſalivation. Il faut alors ſe- „ conder les mouvemens de la nature, & diriger „ les humeurs vers les parties auxquelles elle les „ deſtine elle-même, ſans en détourner le cours „ en excitant une autre excrétion. "

Le reméde univerſel évacue toujours par les voies naturelles les mauvais levains dont la nature ſe débarraſſeroit avec plus de peine par la tranſpiration, la ſalivation ou les urines. Les autres remédes pouſſant les mauvais levains contre nature, par la ſalivation ou les urines, ne peuvent qu'augmenter l'embarras de la nature.

L'Anonyme reprend enſuite ſon diſcours ſur la ſaignée; & quoique ce qui a été rapporté ci-deſſus de la réponſe de Mr. le Baron de Caſtelet, ſuffiſe pour en démontrer l'inutilité, on citera cependant quelques objections & repliques particulières, qui peuvent mettre la matière dans un plus grand jour.

„ Une veine reçoit le ſang de celle qui eſt la „ plus voiſine, celle-ci des artères qui le lui „ portent, après avoir acquis un nouveau de- „ gré de vîteſſe: de cette manière, il ſe fait „ une très grande dérivation d'humeurs ſur la „ partie où la veine eſt ouverte, & alors le „ ſang des autres veines qui ne communiquent „ pas avec celle-là, eſt ſujet à une révulſion „ fort conſidérable. "

Ce n'eſt pas par l'ouverture de la veine que peut ſe faire une grande dérivation d'humeurs, qui, mêlées avec le ſang, ne peuvent ſortir par l'ouverture de la veine, qu'à proportion de la quantité de ſang avec lequel elles ſont mêlées: or, comme on ne peut tirer qu'une partie du ſang d'un malade, on ne peut par conſéquent tirer avec ce ſang qu'une partie des humeurs qui n'ont pu ſe filtrer par les glandes, & on laiſſe

en entier dans les viſcères les obſtructions qui s'oppoſent à la filtration des humeurs.

„ Et qu'entend Mr. Ailhaud, quand il dit „ que la ſaignée n'eſt pas naturelle ? La nature „ ne guérit-elle pas ſouvent d'elle-même les „ maladies, en ſe portant à quelque flux de „ ſang, comme des hémorroïdes chez les hom- „ mes, & des fleurs chez les femmes ? "

Mr. Ailhaud appelle évacuation naturelle, celle qui ſe fait ſans art ; & dans ce ſens la ſaignée n'eſt pas naturelle. De plus les menſtrues, néceſſaires à la génération, ſont une évacuation naturelle ; les hémorroïdes au contraire, qui n'entrent point dans la conſtitution de l'homme, ſont une maladie, & contre nature.

„ La ſaignée eſt dangereuſe. Je lui donne „ quelque raiſon en cela ; mais ce n'eſt pas ſur „ l'autorité de Mr. Ailhaud que je me fonde. „ Je ne me fonde que ſur le peu de prudence „ des Médecins & ſur le peu d'habileté des „ Chirurgiens ; cela eſt commun à tous les re- „ médes. Mais la ſaignée, faite à propos, & avec „ toutes les précautions néceſſaires, eſt le re- „ méde le plus profitable & le plus facile, ainſi „ que l'a démontré Boerrhave. "

Cette incertitude ſeule ne ſuffiroit-elle pas pour faire proſcrire la ſaignée, puiſque l'on voit ſouvent que de deux Médecins également inſtruits, un la conſeille, l'autre la rejette : eſt-ce au malade à décider ? & ne doit-il pas être bien aiſe de connoître un reméde qui lui fait le même bien que pourroit lui faire la ſaignée, ſans l'expoſer au même danger.

„ Mr. Ailhaud enſeigne que n'y ayant qu'une „ cauſe de toutes les maladies, il ne doit y avoir „ auſſi qu'un ſeul reméde ; & ce reméde, c'eſt „ ma poudre : mais la véritable expérience n'en- „ ſeigne-t-elle pas qu'il convient de donner des „ remédes différens, non ſeulement à diverſes „ maladies, mais encore aux divers degrés des „ mêmes malades, aux diverſes diſpoſitions „ des malades, aux divers tempéramens, aux

„ divers âges, aux diverſes ſituations ? “

Toutes les maladies procédant de la même cauſe, il convient de leur oppoſer par-tout le même reméde, mais à différentes doſes & intervalles, ſuivant la diverſité d'âge, de ſexe, de conſtitution, de maladie. Si l'Anonyme s'en rapporte à l'expérience, on peut l'alléguer contre lui, parce qu'on y trouvera plns de certitude pour la poudre, que pour l'application des remédes ſans nombre dont on a enrichi ou embarraſſé la Médecine. Car enfin il faudroit un Médecin auſſi ancien que la Médecine, pour ne pas prendre le change ſur la multiplicité des ſymptômes qui caractériſent les différentes maladies & leurs degrés, & ſur la multiplicité des remédes qu'on devroit employer.

L'Anonyme, après avoir refuſé à la Poudre d'Ailhaud, en conſéquence de ſon raiſonnement ci-deſſus réfuté, les propriétés que ſon auteur lui attribue, s'arrête enfin au paſſage de Mr. Ailhaud, où il dit : que ſa Poudre eſt bonne pour prévenir toutes ſortes de maladies.

„ Quel eſt ce reméde de précaution, quel-
„ qu'innocent qu'il ſoit, dit-il, qui doive ſe laiſ-
„ ſer entre les mains de tout le monde ? On ne
„ doit jamais en prendre ſans l'avis d'un habile
„ Médecin : autrement, en ſe médicinant con-
„ tre des maux imaginaires, on riſque fort d'en
„ gagner de réels. “

Et où eſt-ce que Mr. Ailhaud a voulu engager ceux qui ſe portent bien à uſer de ſes poudres ? Il les a exhortés à s'en pourvoir, pour les avoir à la main en cas de beſoin ; il a même conſeillé d'en prendre, à ceux qui ont l'imagination frappée de quelque crainte, parce que cette crainte eſt une maladie de l'ame, qui influe néceſſairement ſur le corps, & peut occaſionner, ainſi qu'il eſt notoire, pluſieurs maladies réelles.

L'Anonyme paſſe enfin à ſa troiſième preuve, qui roule ſur les mauvais effets que la Poudre doit produire journellement ſur tous ceux qui

s'en ſervent. Il prétend s'en être aſſuré par la diſſection des cadavres de ceux qui en avoient uſé. Il accuſe la poudre d'avoir cauſé les mêmes maladies, dont mille témoignages prouvent qu'elle guérit. Il taxe d'inſuffiſance les témoignages produits dans les lettres de guériſons, parce que celles qui pourroient avoir le plus d'autorité, ne ſont ſignées que de quelques Chirurgiens qui, par leur raiſonnement & les endroits qu'ils habitent, ſe rendent ſuſpects de la plus craſſe ignorance. S'il eut lu avec attention ces mêmes lettres de guériſons, il auroit trouvé que des Médecins, des Chirurgiens, des Apoticaires, enfin tous les ordres de la Faculté atteſtent avoir vu des effets merveilleux de la poudre.

Il auroit dû penſer enfin, qu'on peut croire tout homme de tout état, ſur le témoignage qu'il rend de ſa ſanté, & qu'heureuſement pour le monde, il ne faut pas être Médecin pour ſavoir ſi l'on ſe porte bien. Enfin, pour prévenir l'impreſſion que le dernier article de cette brochure auroit pu faire ſur ceux qui l'auroient lue, un homme impartial a ramaſſé à Bologne, en la même année 1763, un recueil de guériſons, opérées par la Poudre d'Ailhaud dans la ſeule Ville de Bologne, qui contient des cas preſque tous différens les uns des autres, dans leſquels ladite poudre a ſi merveilleuſement réuſſi, que perſonne ne peut plus douter de la fauſſeté des imputations vagues, que l'Anonyme lui a faites dans les dernières pages de ſa critique.

VII. LES SIEURS ROUSSIN, DUPUY DE LA PORCHERIE, ET LAMOULERE.

LE public pourra juger plus aiſément de la mauvaiſe foi qui a dicté toutes ces accuſations, par la manière éclatante dont on a détruit trois menſonges pareils, avancés dans le Journal de Médecine du mois de Décembre 1763. *Le Sieur*

Rouſſin Médecin de Rennes, y avertit le public que la poudre avoit donné la goutte à Mr. Texier, Curé de Saint Georges. Le même Mr. Texier donna une atteſtation juridique, par laquelle il déſavoua l'Avis du Sieur Rouſſin, & déclara que ladite Poudre ne lui avoit jamais fait que du bien; qu'une ſaignée lui ayant occaſionné une legère douleur au pied, ſon Médecin l'avoit voulu interpréter comme un effet ſiniſtre d'une priſe de la poudre purgative; mais que la douleur s'étoit paſſée avec la plaie, & qu'il s'en reſſouvenoit à peine. Cette atteſtation fut accompagnée d'une autre du Sr. Mongodin, Recteur de la Paroiſſe de St. Aubin, par laquelle il certifia que tous ceux qui ont fait uſage de la Poudre d'Ailhaud, en ont éprouvé les plus heureux effets. Mr. Delaville Jehannim, Juge Magiſtrat au Sége Préſidial de Rennes, légaliſa ces ſignatures de Mrs. Texier & Mongodin, & le tout fut envoyé par Mr. de Chevy, Médecin & Chirurgien Penſionnaire des Etats de Bretagne, à Mr. Roux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, pour être inſéré dans le Journal du mois ſuivant.

Le Sr. Dupuy de la Porcherie, Médecin de la Rochelle, attribua à la même Poudre la mort de la femme du nommé Robert, Traîneur, qu'il aſſura, après l'examen du cadavre, être morte avec tous les ſymptômes d'une femme empoiſonnée. Mr. de Peronne, ancien Capitaine des Bonaventures à la Rochelle, curieux d'éclaircir le fait, s'en informa auprès du nommé Robert lui-même, lequel, dans un acte paſſé par devant Notaire, déclara que ſa femme étoit morte à la ſuite d'une fauſſe couche, & non pas d'une priſe de la poudre d'Ailhaud, qu'il lui avoit donné dans la nuit qui avoit précédé ſon décès, & dont la défunte, de même que lui Robert s'étoient toujours bien trouvés.

Les originaux ſe trouvent dans la quatrième Partie des Lettres de guériſons imprimée en 1764. pag. 54. & ſuivantes.

Mr. le Marquis de Carbonneau, Chevalier de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthievre, ayant, dans ſa lettre datée de Ste. Colombe le 26 Juin 1762, inſérée dans la troiſième partie, page 237 & ſuivantes, avancé que Mr. le Curé de Fontarede avoit pris la même poudre avec ſuccès, le Sieur *Lamoulere*, Chirurgien à Ste. Colombe, fit inſérer dans le Journal de Médecine de Juin 1764, un article par lequel il oſa donner un démenti public à M. de Carbonneau, en aſſurant qu'il ſe falloit de beaucoup que ledit Curé ſon parent fut dans un meilleur état aujourd'hui qu'il n'étoit avant que de prendre les poudres; mais ce Journal étant tombé par haſard entre les mains de ce Curé, il écrivit deux Lettres à M. Roux, Editeur du Journal, où il déſavoue ſolemnellement le ſieur Lamoulere. M. Roux n'ayant pas jugé à propos de les faire imprimer, malgré les vives inſtances du Curé, celui-ci envoya copie de ſes lettres à Mr. le Baron de Caſtelet, qui leur a donné place dans la cinquième Partie des Lettres de guériſons imprimée en 1765 pag. 165 & ſuivantes.

Quoique les repliques ci-deſſus ſoient capables d'impoſer ſilence aux adverſaires de la Poudre d'Ailhaud, de prévenir toutes les objections qu'ils pourroient encore faire dans la ſuite, & de ramener le public de la prévention qu'ils auroient pu lui donner contre ce reméde; on prévoit encore un doute qui pourroit naître dans l'eſprit des Lecteurs, & qu'il eſt eſſentiel de lever avant que de finir le préſent extrait.

Tous les Médecins ſe déclarent donc contre cette Poudre? Le ſyſtème de ſon auteur eſt donc réprouvé par toute la Faculté? & quelques vraiſemblables que ſoient les témoignages cités en faveur du reméde, irai-je, moi, homme dénué de toute connoiſſance en fait de médecine, me ſervir d'une drogue que tous les Médecins condamnent? Non. L'eſprit de prévention & de jalouſie ne les a pas gagnés tous. Pour quel-

ques antagoniſtes, la Médecine univerſelle a trouvé nombre de défenſeurs ; & c'eſt pour raſſurer le public ſur ce point, que l'on va donner une liſte très courte des plus notables de ceux qui ſe ſont déclarés pour elle.

LISTE

Des Médecins qui approuvent le Reméde univerſel.

LA chaleur & la fermeté avec laquelle M. DE CHEVY, Médecin & Chirurgien penſionnaire des Etats de Bretagne, a ſoutenu le parti de la vérité dans toutes ces diſputes, lui méritent, ſans contredit, la première place ici. Frappé d'abord des raiſons & de l'évidence du ſyſtème de Mr. d'Ailhaud, & convaincu enſuite par les épreuves faites, tant ſur lui-même que ſous ſes yeux, il eſt devenu un correſpondant fort exact de M. le Baron de Caſtelet : il lui a communiqué toutes ſes obſervations ſur les effets heureux que la Poudre avoit produit. (*a*) Il a épouſé ſes intérêts dans ſes diſputes avec Mrs. Lorent, Delamaziere, & Tiſſot ; (*b*) il a développé le menſonge du ſieur Rouſſin, (*c*) il a aidé à découvrir celui du ſieur Dupuy, (*d*) & il a prodigué partout les éloges les plus ſublimes à l'inventeur de ce ſpécifique.

Si l'on vouloit entrer dans le détail de tous ces témoignages & proteſtations de Mr. de Chevy, on feroit un livre entier ; ainſi l'on ſe voit forcé, par la loi de la briéveté qu'on s'eſt impoſée, de les ſupprimer.

(*a*) Part. II. pag. 283. Part. III. pag. 9. 142. Part. V. pag. 10.
(*b*) Part. III. pag. 48. 261.
(*c*) Part. IV. pag. 54.
(*d*) Part. IV. pag. 61.

M. HUMBERT, Médecin de ſon Excellence Monſeigneur le Prince Dombski, a témoigné à Mr. le Baron de Caſtelet, dans une lettre datée de Thorn le 5. Mars 1763. (*e*) la grande vénération qu'il a pour ſes Poudres, en ayant vu des effets admirables & inouis, jamais de contraires ni d'équivoques.

M. HELLING, Docteur & Praticien à Adelmans-felden en Souabe, a adreſſé à Mr. Dubourg (*f*) à l'occaſion de la diſpute de Mr. Tiſſot, une lettre dans laquelle il dit entr'autres : » La vérité, l'humanité & le bien com-
» mun exigent de moi de recommander au Pu-
» blic la poudre purgative de Mr. Ailhaud.
» Beaucoup d'habiles Médecins anciens ont tant
» déſiré un tel reméde, que nous poſſédons à
» cette heure ; ils ont connu avec nous, que les
» maladies viennent des humeurs non filtrées &
» arrêtées : de plus, quel bonheur pour le Pu-
» blic, d'apprendre par cette découverte de
» pouvoir éviter l'abus des ſaignées. «

Mr. YZURIAGA, Médecin & Chirurgien à Pampelune en Eſpagne, indigné des mêmes fauſſetés avancées par Mr. Tiſſot, a fait vis-à-vis de Mr. Dubourg la même démarche que Mr. Helling. On donnera ici l'extrait de quelques paſſages de ſa lettre (*g*) » Je n'ai jamais
» profeſſé d'autre inſtitut que la vérité. C'eſt
» l'amour pour elle & pour le bien public qui
» m'engage à prendre la plume en faveur de
» l'incomparable Médecin M. le Baron de Caſ-
» let, & de ſes Poudres purgatives, qui ont
» trouvé tant d'oppoſition chez les Profeſſeurs
» même de France & d'Eſpagne. Je ne prétens
» pas m'ériger en auteur pour ſoutenir ſi les
» Poudres d'Ailhaud ſont ou ne ſont pas veni-
» meuſes ni cauſtiques, ni cauſent aucunement
» le mal que bien de perſonnes ont voulu leur

(*e*) Part. III. pag. 97.
(*f*) Part. III. pag. 204. & 249.
(*g*) Part. III. pag. 253. & 261.

» attribuer dans différens papiers. Ces calom-
» nies ſont trop ouvertement riſibles ; je les
» ai vues moi-même effacées par l'expérience,
» non pas accidentelle, mais uniforme de plu-
» ſieurs années. Il y a quarante ans que j'exer-
» ce la Médecine interne & externe, mais de-
» puis quatorze ans que j'ouis parler du pur-
» gatif de Mr. d'Ailhaud & de ſon ſolide ſyſtè-
» me, je voulus voir par l'expérience ſi ces pou-
» dres étoient auſſi bonnes qu'on le diſoit. Je ne
» puis faire autrement que de dire, que j'en ai
» trouvé les effets conformes à la doctrine de
» l'auteur, & que ces Poudres en toute ſorte
» de maladie produiſent les mêmes effets. A la
» force de tant de faits que j'ai vus moi-même,
» je n'ai pu m'empêcher de convenir que les
» cauſes des maladies, quoiqu'elles nous ayent
» paru différentes, ſont ſubſtantiellement les
» mêmes, & que Mr. d'Ailhaud a trouvé dans
» ſes Poudres le *removere prohibens*. Avant que
» la renommée de ce ſpécifique paſsât dans le
» pays que j'habite, je faiſois ſaigner & gar-
» der la diète, & je commençois à me former
» quelques ſcrupules, quand l'expérience me
» montra que je ne faiſois qu'affoiblir mes ma-
» lades. Depuis cette heureuſe découverte, je
» n'ai adminiſtré d'autre reméde que celui-là :
» mais je n'eus pas plutôt commencé d'en faire
» uſage, qu'il m'attira la haine de preſque tous
» les profeſſeurs du pays. Que faire ? Faudra-
» t-il que je rejette une ſaine & ſolide doctri-
» ne, parce que je n'en ai pas été l'auteur ?
» parce qu'il ne m'eſt pas permis de connoître
» de quoi le reméde eſt compoſé ? Faudra-t-il
» que je me bouche les oreilles pour ne pas
» entendre les cris qui s'élèvent de toutes les
» parties du monde à la louange de ce reméde
» & de ſon inventeur ? Voudroit-on qu'au lieu
» de ces mots : découverte heureuſe, ſpécifique
» admirable, je ne reſpiraſſe que ceux de poi-
» ſon, effets funeſtes, &c. pour faire plaiſir à ces
» Meſſieurs ? Voudroit-on enfin que je fermaſſe

» les yeux pour ne pas voir tant de faits qui ſe » paſſent devant moi à chaque moment, ou que » je ne les viſſe qu'à regret : je ne puis pas le » faire, ma conſcience ne me le permet pas, &c. «

Mr. de GAMELIN, fils de Mr. le Conſul de la Nation Françoiſe en Sicile, envoya en 1762. à Mr. le Baron de Caſtelet, un Recueil d'atteſtations de guériſons opérées par les Poudres, (*h*) parmi leſquelles il y en a de pluſieurs Médecins, nommément de Mrs. D. PIERRE RECUPERO, FRANÇOIS LEBLANC, MARTIN PISCOPO, D. JEAN-B. SAVOCA, D. PAUL LEON, premier Médecin de l'Hôpital Royal de St. Jacques, & du grand Hôpital de Palerme, qui donnent à la Poudre purgative les éloges que les cures merveilleuſes opérées ſous leurs yeux leur ont paru mériter.

Mr. SELLERON, Médecin du Roi, après avoir vu ſur ſon épouſe, qui par le conſeil de quelques amis s'étoit ſervie de ce ſpécifique, un ſuccès des plus heureux (*i*) le donna enſuite, ſelon les intentions directes de Mr. le Baron de Caſtelet, à pluſieurs pauvres qui s'en trouvèrent fort bien. Il lui en témoigne ſa reconnoiſſance dans pluſieurs lettres (*k*) dont celle datée du 31. Décembre 1764. mérite d'être miſe toute entière ſous les yeux du Lecteur ; la voici :

» Que de bénédictions & de remercîmens » n'ai-je pas à vous annoncer avec un ſincère » plaiſir de la part de tous pauvres, indigens & » autres, pour les heureux effets que tous indiſ» tinctement ont reſſenti du dernier envoi de » vos Poudres, que votre charité toute humaine, & digne de reconnoiſſance, me fit l'hon» neur de m'adreſſer au commencement du mois » d'Octobre dernier. Bien loin qu'aucun de ceux » à qui, ſuivant vos vues, vos préceptes & mes » attentions, je les ai adminiſtrées, ayent eu lieu

(*h*) Part. II. pag. 253. & ſuiv.
(*i*) Part. IV. pag. 211.
(*k*) Part. V. pag. 50. & 95.

» de s'en plaindre, c'eſt qu'au contraire, tous, ſans
» exception, ne m'en ont chanté que des louan-
» ges; ainſi, cet aveu ſincère, & de leur part
» & de la mienne, devroit aider à combattre
» tous adverſaires ſans raiſon, qui s'étudient à
» détruire leur efficacité, en voulant faire enten-
» dre mal à propos au public qu'elles agiſſent
» comme poiſon, ſans expliquer ſa nature; &
» moi plus ſincère & ſans aucune partialité, je
» les confeſſe hautement, & les ſoutiens pur-
» gatif doux, bienfaiſant, & produiſant, (ſans
» la moindre altération ſur les ſolides, & conſé-
» quemment ſur aucuns viſcères du corps hu-
» main) dans nombre d'occaſions, & les plus
» communes pour former & entretenir de lon-
» gues & facheuſes maladies, des effets des plus
» merveilleux, & en conſéquence des plus ſa-
» lutaires: choſe que j'ai vue dans bien de cas
» très manifeſtement, & que j'obſerve depuis
» plus d'un an dans ma femme & ma famille,
» qui depuis l'heureux effet de votre remède ſeul,
» auquel elles ont placé leur confiance, jouiſ-
» ſent d'une ſanté des plus parfaites; mais n'é-
» tant pas les ſeules qui s'en ſoient bien trou-
» vées, pluſieurs autres de tout âge, de tout
» ſexe, & de tout état en ayant reſſenti le mê-
» me effet, ne ſuis-je pas forcé, pour rendre
» juſtice à la vérité, d'affirmer, ſuivant mes
» obſervations multipliées & des plus attenti-
» ves, que ce remède mérite des louanges,
» & non des blâmes, &c.

M. de LAVEYSSIERE, Médecin à Simeirol en Querci, atteſte avoir vu de très bons effets de la Poudre, qu'il avoit ordonnée à différens malades. (*l*)

LE R. P. ESPRIT DE LYON, Capucin, Bachelier en Médecine, s'eſt déclaré ouvertement partiſan de ce remède univerſel. (*m*)

M. DELAFONT, Médecin d'Avignon, re-

(*l*) Partie V. pag. 56. & 252.
(*m*) Part. V. pag. 57. & ſuiv.

mercie publiquement Mr. le Baron de Casteler, de l'avoir délivré par ses Poudres d'une fiévre putride bilieuse. (*n*)

M. VIALON, Médecin de Roanne en Forez; avoue (*a*) qu'après avoir long temps douté qu'on put employer les Poudres dans tous les maux, il s'étoit à la fin rendu à l'évidence, & se voyoit forcé à déclarer qu'il est très-disposé à les mettre en réputation dans sa Province. Voici sa lettre à Mr. le Baron de Castelet, du 24. Décembre 1764.

„ Depuis trente ans que je professe la Médeci-
„ ne dans ma Province, après avoir été reçu
„ Médecin de Montpellier, & suivi quelque
„ temps le célébre Mr. Dumoulin à Paris, je me
„ suis attiré par mon travail quelque considéra-
„ tion dans mon état, en sorte que je suis
„ journellement consulté par plusieurs personnes
„ de distinction, pour savoir mon sentiment
„ sur la nature de vos Poudres. Je ne vous
„ cacherai pas que je me suis tenu dans le
„ commencement sur la reserve, & que j'ai
„ douté longtemps qu'on peut les employer dans
„ tous les maux, & dans toutes les circonst-
„ tances : mais l'épreuve qu'en ont faite plu-
„ sieurs de mes malades, & notamment Mr. le
„ Comte de l'Hospital, qui m'a honoré de sa
„ confiance à son arrivée à Roanne, m'a con-
„ vaincu de ses effets salutaires. Votre remède
„ universel l'a mis dans la situation la plus favo-
„ rable, après l'avoir guéri d'une infinité de
„ maux, & notamment des hémorroïdes d'une
„ grosseur énorme, enflammées, extrêmement
„ douloureuses, ne pouvant aller à la garde-
„ robe sans éviter la sortie de l'intestin qui
„ laissoit appercevoir un étranglement de cette
„ partie qui étoit à découvert, ce qui est (com-
„ me vous savez) susceptible du plus grand
„ désordre & de plus grand danger par l'appré-

(*n*) Partie V. pag. 69.
(*o*) Partie V. pag. 94.

„ henſion de la gangrène. Ce Seigneur ne s'eſt „ point rebuté de tous les diſcours capables „ d'intimider les plus courageux, il a continué „ conſtamment d'en prendre au-delà de ſoi- „ xante priſes avec le plus grand ſuccès. Les „ douleurs ont ceſſé de ſubſiſter, il ne lui reſte „ aucun veſtige d'hémorroïdes qui tendoient „ auparavant à la fiſtule ; tout a diſparu, il „ mange avec appétit, dort ſix heures du ſom- „ meil le plus tranquille, digère facilement, „ & enfin s'acquitte parfaitement bien de tou- „ tes ſes fonctions. Cette cure m'a d'autant „ plus ſurpris, qu'il a épuiſé inutilement pen- „ dant ſix ans tous les ſecours imaginables de „ l'art. Je pourrois joindre, à cette obſerva- „ tion favorable pour votre Poudre, l'appli- „ cation que j'en ai faite pluſieurs fois ſur diffé- „ rentes perſonnes attaquées de fluxions de „ poitrine déſeſpérées, à qui elle a fait des ef- „ fets étonnans. Après tant d'épreuves, je me „ ſuis rendu à l'évidence, & ſuis forcé, par „ ma propre expérience, de vous déclarer „ que je ſuis très diſpoſé à mettre en réputation „ dans notre Province, un reméde ſi utile „ à l'humanité par la confiance qu'il mérite, „ &c. "

Une lettre écrite à Mr. le Baron de Caſtelet par Mr. DAVISARD, Médecin de Joyeuſe en bas Languedoc, mérite d'être placée ici. Elle eſt en date du 14. Mai 1766.

„ J'ai ſoulagé & guéri bien des malades par „ le ſecours de votre reméde ; je me ſuis guéri „ moi-même de défaillances très marquées & „ très fréquentes de mon lever au dîner, & de „ celui-ci au ſouper. Il n'eſt point d'occaſions „ où je ne ſoutienne votre thèſe avec chaleur & „ avec les plus fortes expreſſions ; c'eſt ce que „ j'ai fait dernièrement à Alais, où j'ai ſéjourné „ 18. jours pour un malade de conſidération „ chez qui, ayant agité cette matière, j'ai reſ- „ ſenti bien du plaiſir d'entendre Monſeigneur „ l'Evêque prendre mon parti, & affirmer en

» bonne & nombreuſe compagnie, que votre » reméde avoit produit des merveilleux effets » dans ſa famille. Ce Prélat me ſollicita à por- » ter mon malade préſent à uſer de ce reméde ; » il lui répondit que je le lui avois propoſé d'en- » trée, mais qu'il n'avoit pas voulu y entendre ; » ſuite funeſte d'un malheureux préjugé qui n'a » été long temps que trop commun, mais dont » heureuſement je vois qu'on revient preſque » par tout. Pour moi, je l'ai dit ſouvent, & » je le répéte, on a beau faire, il en ſera de vo- » tre reméde ce qui en a été de la Réligion de » Jeſus-Chriſt : il a trouvé bien des obſtacles, » effet de la plus noire envie, mais il a pénétré » & pénétrera de plus en plus, &c. «

On finira cet article par le témoignage de M. CHAMPION, Doyen du Collège de Médecine du Mans. Dans pluſieurs lettres qu'il a adreſſées à M. le Baron de Caſtelet, l'on voit l'expreſſion de la conviction de la part d'un Médecin vraiement attentif au bien de l'humanité. Dans celle du 13 Janvier 1765 il s'exprime ainſi.

» Je bénis le Seigneur (*p*) qui, dans notre » ſiècle, a enrichi la Médecine d'un reméde » auſſi efficace, & d'une vertu auſſi étendue : » je le bénis de vous avoir inſpiré une cha- » rité pour les pauvres, qui ne connoît de li- » mites, que celles de la terre habitable. Que » vous avez bien trouvé le ſecret de vous ven- » ger chrétiennement des clameurs injurieu- » ſes que des maîtres de l'art jettent de toute » part contre un ſi merveilleux ſecret ! Plus » vous prodiguez vos bienfaits, plus vous mul- » tipliez les démonſtrations de la vertu de vo- » tre Poudre, & prouvez l'injuſtice de vos ad- » verſaires. Pour moi, Monſieur, également » éloigné de ces injuſtes préoccupations, & de » tout enthouſiaſme, charmé des effets admi- » rables de votre poudre purgative, que j'é-

(*p*) Part. V. pag. 102.

» prouve par moi-même, & que j'apprends par » témoins oculaires & non ſuſpects, ou que » j'ai lus dans vos recueils d'obſervations, je » me fais un devoir d'en uſer ſelon les règles » de l'art, ſoit en adminiſtrant aux pauvres les » paquets que vous leur faites diſtribuer, ſoit » en accordant mon ſuffrage dans les cas où » elle me paroît convenir à l'égard des gens » aiſés, qui y mettent une juſte confiance, » ou même en la conſeillant dans les maux » qui paroiſſent ſupérieurs aux ſecours connus » de l'art, &c. «

Dans le mois de Février 1765 M. Champion écrit encore à M. le Baron de Caſtelet.

» Plus (*q*) je fais uſage de votre Poudre purgative, plus je me confirme dans la haute » idée que vos brochures m'en ont donnée, par » les obſervations innombrables des guériſons » en tout genre qu'elle opère journellement.

» Heureux les Médecins, ſi, dégagés de toute prévention, & ſupérieurs à tout intérêt, » ils en faiſoient un uſage méthodique dans » tous les cas où elle convient! Combien de » maux prétendus incurables céderoient à notre art! Combien de maladies prétendues » chroniques guériroient en peu de temps!

» Pour moi, Monſieur, uniquement guidé » par des vues de réligion & d'humanité dans » l'exercice de ma profeſſion, je me fais une » loi d'adopter votre incomparable ſecret: j'en » uſe pour les pauvres preſqu'en toute occaſion, toutefois ſelon les règles de l'art. A » l'égard des riches, j'en permets l'uſage, ſans » excluſion des remédes ordinaires, à ceux qui » y ont la confiance qu'il mérite, & je le preſcris à ceux dont les maux exigent un ſecours » ſupérieur à ceux que nous connoiſſons: ainſi » je tâche de remplir toute juſtice, en ne négligeant aucun des ſecours que la divine Providence nous met en main, & en ne donnant

(*q*) Part. V. pag. 128.

» à nos Apoticaires aucun juſte ſujet de plain-
» te : je ſens tous les égards & tous les ména-
» gemens que je leur dois, n'y ayant peut-être
» pas de Collège de Médecine, qui ait autant
» lieu que le nôtre de ſe louer de leur capacité
» & de leur fidélité, &c. «

Dans une troiſième lettre du 24 Juillet 1765 qu'on trouve aux pages 293. & ſuivantes de la V. Partie ; & dans une quatrième lettre imprimée dans le ſixième Recueil, ce reſpectable Docteur donne le détail des guériſons opérées par le Reméde univerſel ſous ſa ſage direction ſur plus de cent vingt différentes perſonnes : voici comme il termine ce détail.

» Voilà, Monſieur, bon nombre de témoins
» qui dépoſent en faveur de la Poudre ; &
» vous marquent par ma plume leur reconnoiſ-
» ſance, ſans compter un bien plus grand nom-
» bre dont je ne connois la guériſon que par
» la renommée.

» Reſte, Monſieur, à vous marquer combien
» je prens part à la pleine ſatisfaction que vous
» avez obtenue au Parlement de Paris d'une
» calomnie auſſi extravagante qu'injurieuſe.
» Perſonne, je vous aſſure, ne s'intéreſſe plus
» vivement que moi à votre victoire, & aux
» ſuccès de votre Poudre : j'eſpère qu'une
» condamnation auſſi humiliante que juſte fer-
» mera déſormais la bouche à vos adverſai-
» res. Triomphez, Monſieur, & continuez
» de vous venger en héros chrétien par le par-
» don des injures, l'amour de vos ennemis &
» les ſentimens de compaſſion que mérite leur
» aveuglement. Que l'humanité eſt à plaindre,
» lorſqu'elle eſt ſubjuguée par l'empire des pré-
» jugés ou la tyrannie des paſſions ! Continuez
» de conſtater de plus en plus l'excellence du
» reméde univerſel en multipliant vos bien-
» faits en faveur des pauvres. Que des vœux
» puiſſans s'élévent au Ciel pour votre proſpé-
» rité temporelle & ſpirituelle ! qu'ils ſont
» capables d'attirer ſur ce reméde cette béné-

» diction ſingulière du ſouverain arbitre de la » vie & de la mort, qui le rend ſi éminemment » ſupérieur à tous les remédes connus! &c. *Si-* » *gné*, CHAMPION, Doyen du Collège de Mé- » decine. *Au Mans dans le Maine, le 16. No-* » *vembre* 1766. "

Pluſieurs autres Médecins, qui ordonnent le reméde univerſel, ſont cités par les perſonnes guéries dans leurs lettres inférées dans les ſix Recueils où le lecteur peut avoir recours.

CHIRURGIENS ET APOTICAIRES

PARTISANS DU REMEDE UNIVERSEL.

IL ſeroit trop long de rapporter ici tous les Chirurgiens & Apoticaires qui ſont cités dans les Lettres de guériſons, pour avoir éprouvé & même conſeillé les poudres d'Ailhaud aux malades qui s'étoient confiés à leurs ſoins. Il ſuffira d'en citer quelques-uns, qui, frappés des effets merveilleux qu'ils ont vu ſuivre l'uſage de ce ſpécifique, ſe ſont crus obligés d'en remercier l'Inventeur.

Le premier qui ait étayé de ſon témoignage le crédit naiſſant de la Poudre d'Ailhaud, fut le Sieur BERNARD, Chirurgien de la Roque, près d'Aix. Dans ſa lettre miſe à la tête du premier Recueil, (*r*) il rapporte ſix cas fort ſinguliers, où l'uſage du ſpécifique lui a réuſſi à merveille, & il en félicite l'Auteur.

Le Sieur MORELOT, Me. Apoticaire Syndic à Beaune, a mandé à Mr. d'Ailhaud par pluſieurs lettres, que la diſtribution qu'il faiſoit de ſon ſpécifique, réuſſiſſoit au mieux. A la fin de ſa première lettre, il ajoûte que les cas nombreux par lui allégués, ne ſont encore

(*r*) Part. I. pag. 33. Il fut ſuivi par le Sr. Turrier, Chirurgien de St. Cannat, dont la lettre ſe trouve Part. I. pag. 38. & enſuite par Mr. Feburier, Académicien royal en Chirurgie. Part. I. pag. 43.

qu'un quart des guériſons qu'il apprend chaque jour. (*s*)

Le Sieur BUISSON, Apoticaire à Bordeaux, atteſte dans ſa lettre du 30. Juin 1750, (Part. I. pag. 141.) que trente-quatre priſes ont diſſipé pluſieurs glandes qui avoient paru au ſein d'une Dame, & dont une étoit groſſe comme un œuf de poule.

Le Sieur CAU, Maître Chirurgien à Bram en haut Languedoc, après avoir éprouvé ſur nombre de ſes malades les vertus du ſpécifique, s'en eſt ſervi pour lui-même dans une attaque de fiévre, & s'en eſt ſi bien trouvé, qu'il a proteſté à Mr. d'Ailhaud, que jamais il ne ſe ſervira plus d'autre reméde. (*t*)

Depuis plus de quatre ans, lui dit le Sieur FRERON, Chirurgien à Liſle-Bouchard en Touraine (*v*) j'ai mis ma confiance dans votre poudre, avec laquelle j'ai réuſſi à tirer d'affaire nombre de malades attaqués de différentes maladies, & abandonnés des maîtres de l'art. Jamais je ne l'ai donnée à contre-temps, & jamais aucune circonſtance ne m'a empêché de l'adminiſtrer à tous mes malades. Je puis, dit-il dans une autre lettre datée du 14. Novembre 1759, (*x*) compter au moins cent cinquante malades depuis la fin de Mars, que j'ai tous radicalement & promptement guéris avec quelques priſes de vos excellentes poudres. (*y*)

Un mal de tête fort ancien guéri par l'éjection de quatre vers par les narines, à la ſuite de quelques priſes de la poudre, a rendu le Sieur DIDELOT, Chirurgien à Bruyeres en Lorraine, zélé admirateur du ſyſtème de Mr. d'Ailhaud. (*z*)

(*s*) Part. I. p. 134. & 143. Part. II. p. 76. & ſuiv.
(*t*) Part. II. pag. 86. 209. & 321.
(*v*) Part. II. pag. 121.
(*x*) Part. II. pag. 152.
(*y*) Part. II. pag. 160.
(*z*) Part. II. pag. 146. Voyez dans la même Par-

L'impoſſibilité où ſe trouvoit un jour le Sieur FLORE, Chirurgien, attaqué d'une maladie fort extraordinaire, d'avoir d'autres remédes, le détermina à prendre des mains de ſon ami une priſe de la poudre purgative, à laquelle il avoit toujours fait la guerre auparavant; & ce fut ſon bonheur : auſſi a-t-il bien changé de langage après la guériſon heureuſe qu'elle a produit ſur lui; & depuis ce temps, il l'a toujours prônée à tous ſes malades. (*a*)

Après les exemples que rapporte le Sieur LEGLISE, Chirurgien à la Montjoie en Gaſcogne, dans ſes différentes lettres à Mr. d'Ailhaud, (*b*) on ne ſera pas ſurpris de ce qu'il dit au commencement de celle qui ſe trouve Partie IV. pag. 149. Voici ſes propres termes :

„ Je puis dire avec vérité, que de tous ceux „ à qui j'ai conſeillé votre reméde, il ne s'en „ trouveroit pas un ſeul qui s'en plaignit. Je „ ſouhaiterois de tout mon cœur pour le bien „ public, que mes Confrères fuſſent inſtruits, „ de même que je le ſuis, de l'efficacité de vo„ tre Reméde univerſel, afin qu'ils puſſent le „ mettre en uſage comme je le pratique; ils „ auroient, en ce faiſant, la ſatisfaction de „ voir rétablir leurs malades dans peu de jours „ & à peu de frais, comme j'ai l'agrément de „ faire en moi, en mon épouſe & en ma famil„ le que j'ai guérie de divers maux, comme „ vapeurs, catarre, inflammation, avec quel„ ques priſes du Reméde univerſel. J'ai guéri „ de même pluſieurs autres perſonnes à qui „ je l'ai conſeillé, &c. "

Le Sieur LATY, Chirurgien Herniſte, reçu

tie II p. 175. les cas que rapporte le Sr. Lacroix, Chirurgien à Saleſcurant.

(*a*) Part. III. p. 63.

(*b*) Part. III. p. 78. 154. Part. IV. pag. 140. Part. V. p. 186. Voyez auſſi ce qu'en dit le Sr. Daubanton, Chirurgien à Verné en Anjou, Part. III. p. 89. Part. IV. p. 99.

au Collége Royal de St. Côme à Paris, rapporte plusieurs maladies vénériennes fort invétérées, & guéries radicalement par un usage constant de ladite Poudre. (*c*) Il l'appliqua ensuite à d'autres cas, & fut entièrement convaincu de son efficacité par l'effet qu'il en éprouva lui-même. » Je serois le plus ingrat » de tous les hommes, dit-il, (*d*) si je man- » quois à vous faire mes très humbles re- » mercîmens de ma guérison opérée par le mo- » yen de votre excellent reméde universel, » c'est la perle de la Médecine. Je peux dire » avec vérité, qu'il m'a tiré des portes de » la mort, c'est le reméde le plus efficace & » le plus sûr de la Médecine : j'ai adopté ce » digne reméde pour moi & pour tous ceux » que la Providence m'enverra ; je ne me sers » pas d'autre reméde, connoissant sa bonté & » son efficacité. Soyez persuadé de ma vive » reconnoissance : que Dieu béniſſe vos jours » pour tous les Citoyens de l'univers, &c. «

Il seroit ennuyeux au lecteur d'entrer dans le détail de toutes les cures que rapportent les Srs. DESLANDES, Chirurgien à Quintin en Bretagne, (*e*) FRAICHINET, Chirurgien d'Agen, (*f*) DEROUX, Chirurgien en Agenois, qui s'en est servi avec beaucoup de succès dans une maladie épidémique, (*g*) MONTAUT, Chirurgien ordinaire du Roi de Pologne : (*h*) mais on ne sera pas faché d'avoir sous

(*c*) Part. III. pag. 99. & 147. Part. IV. pag. 147.
(*d*) Part. V. pag. 162. & 245.
(*e*) Part. III. pag. 119. & 184.
(*f*) Part. III. pag. 135. Part. IV. Pag. 122.
(*g*) Part. III. pag. 179.
(*h*) Part. IV. pag. 103. Voyez encore les cas rapportés par le Sr. Gilion, Chirurgien en Artois, Part. IV. pag. 184, & Part. V. pag. 104, & par le Sieur Baſſet, Chirurgien en haut Languedoc, Part. IV. pag. 191, qui cite la guérison merveilleuſe de M. le Marquis de Mirepoix.

les yeux l'aveu ſincère que fit à Mr. d'Ailhaud le Sieur LABOUREL, Chirurgien à Pommarie en Agenois, dans une lettre datée du 27. Décembre 1763, (*i*) où il s'exprime ainſi.

» Je ſuis forcé à vous faire la réparation » la plus authentique ; j'étois auſſi oppoſé à » votre poudre divine que Mr. Tiſſot ; & » malgré les miracles, ſi l'on peut ainſi par- » ler, que j'en voyois journellement opérer, je » la dépeignois comme le reméde le plus per- » nicieux qu'on eut inventé ; & je l'avoue » ingénûment, la profeſſion que je fais de » Chirurgie, étoit mon unique ſujet, &c. «

Le cinquième tome des lettres de guériſons fourmille d'atteſtations & d'annonces de cures envoyées à Mr. d'Ailhaud par pluſieurs Chirurgiens très habiles. La lettre du Sr. DASQUE (*j*) contient pluſieurs cures, de même que celles de Mr. ROSOY, (*k*) ancien Lieutenant du premier Chirurgien du Roi ; & celles des Srs. DUCOUDRAY, (*l*) BERGÉ, (*m*) & PRIEUR, Chirurgien à Vertus en Champagne, & éléve de Mr. André, Chirurgien de Verſailles. (*n*)

» Ce fut au premier ſuccès de vos poudres, » dit le Sr. DOMINIQUE JUNOY, Chirurgien » reçu en l'Univerſité de Cervera, & Chirur- » gien Major à l'Hôpital de Puicerda, (*o*) que » j'ai commencé à m'animer pour continuer ſon » uſage, & appercevoir qu'en pluſieurs mala- » dies, quoique leurs cauſes nous paroiſſoient » différentes ſuivant les règles de Médecine,

(*i*) Part. IV. pag. 164. & ſuiv. Voyez encore dans la même partie IV. les éloges que font du Reméde univerſel les Srs. Beauregard, pag. 191. Alibert, pag. 206. & Teſſandier pag. 223.
(*j*) Part. V. pag. 14.
(*k*) Part. V. pag. 59. & 61.
(*l*) Part. V. pag. 64.
(*m*) Part. V. pag. 71.
(*n*) Part. V pag. 129.
(*o*) Part. V. pag. 151. & 153.

» lesdites poudres produisent de très bons ef-
» fets & guérisons. «

» Je puis assurer le public, dit le Sr. CAL-
» LIAN, (p) Maître Chirurgien à Sainte-Co-
» lombe près d'Agen, avec la plus sincère vé-
» rité, que les prétendues observations qu'on
» lui a données au sujet du Reméde universel,
» ne sont autre chose que le fruit de la ja-
» lousie & de la partialité; que ce reméde n'a
» jamais opéré aucun mauvais effet, mais au
» contraire, toujours de bons dans tous les
» cas possibles. « Tous ces éloges s'appuyent sur des cas de guérisons allégués dans les mêmes lettres, auquelles on peut joindre encore ceux que rapportent les Srs. GUICHET, Chirurgien à Moissac en Querci, (q) MASSÉ, Chirurgien de Noirmoitier en bas Poitou, (r) & la grande liste des cures que donne le Sr. DELPECH, Chirurgien gradué de la Royale Université de Turin, depuis la pag. 280. jusqu'à 293. de la V. Partie.

Dans la sixième Partie, qui est sous presse, on trouvera encore les lettres de plusieurs autres Chirurgiens, notamment de Mr. Vaquier, Chirurgien Major de l'Hôpital de Carcassonne, & de Mr. Delinière, premier Chirurgien du Roi à Alby en Albigeois, qui rendent le témoignage le plus favorable du Reméde universel d'après la plus heureuse expérience qu'ils en ont faite sur eux, sur leur famille & sur leurs malades.

PERSONNES DE DISTINCTION
Qui ont rendu témoignage en faveur du Spécifique.

PAr les dépositions rapportées jusqu'ici, il appert d'abord que le système de Mr. d'Ailhaud a trouvé parmi les gens de l'art & du

(p) Part. V. pag. 212.
(q) Part. V. pag. 251.
(r) Part. V. pag. 251.

métier, autant de ſectateurs pour le moins que de critiques. Mais comme ce n'eſt pas la théorie, comme ce ne ſont pas les démonſtrations ni les raiſonnemens qui guériſſent, la doctrine de Mr. d'Alhaud fut-elle approuvée, fut-elle condamnée par toute la Faculté, le public exige que le jugement qu'elle en porte ſoit muni du ſceau de l'expérience. Un pauvre ne cherche pas les calculateurs, il recherche les bienfaiſants. Or, il eſt évident que les faits rapportés en grand nombre par les Médecins & Chirurgiens approbateurs du Reméde univerſel, méritent beaucoup plus de foi, que le peu de cas ſuſpects par leſquels ſes antagoniſtes ont voulu le déprécier. Les premiers ſont des gens qui ſe ſont dépouillés eux-mêmes de toute prévention, d'envie & de jalouſie, de tout préjugé & d'eſprit de parti, rendant juſtice à la vérité partout où ils la rencontrent, croyant ce qu'ils voient, nommant les endroits, les temps & les perſonnes ſur leſquelles ils ont vu opérer heureuſement ce ſpécifique, & ne rapportant que des faits dont aucun n'a éte ni n'a pu être contredit. Leur témoignage enfin eſt ſoutenu & confirmé par celui d'un grand nombre de perſonnes de marque & de diſtinction, qui, ſans entrer dans des diſcuſſions de théorie, ont conſigné, dans des lettres qu'elles ont bien voulu permettre de publier, les faits & les cures qu'elles ont vu ſuivre l'uſage de la poudre purgative, & qui, par leur état & dignité, ſont au-deſſus de tout ſoupçon de partialité & de corruption. On produira ici quelques-uns de ces témoignages, en ſuivant l'ordre des dates.

Dès l'année 1724. Madame *la Marquiſe de Brancas de Roquemartine* à Aix éprouva les effets merveilleux du Reméde univerſel; onze priſes en 35 jours la guérirent radicalement d'une fiévre intermittente, de la rougeole, de la vérole volante, & de la petite vérole, dont elle fut atteinte ſucceſſivement dans le

cinquième mois de sa première grossesse. C'est le 9 Octobre 1737, que cette Dame atteste sa guérison d'alors, en ajoûtant que du depuis elle s'est toujours bien trouvée, de même que sa famille, de l'usage qu'ils ont fait de ce remède dans leurs différentes maladies, notamment pendant ses grossesses. (*s*)

C'est dans l'année 1727 que Mr. *de Lubieres*, Conseiller-Honoraire au Parlement d'Aix, fut délivré, par l'efficacité de la Poudre purgative, d'une fiévre continue dont il étoit tourmenté depuis 50 jours avec des redoublemens accompagnés de symptômes tous dangereux & reconnus mortels. (*t*)

M. *Rouillé*, Ministre de la Marine, atteste dans une lettre de Paris, du 29 Janvier 1745, que la Poudre purgative a fait un bien infini à plusieurs personnes de sa connoissance attaquées d'apoplexies. (*u*)

Voici les propres termes de Mr. d'*Albertas*, premier Président en la Cour des Comptes d'Aix. » Etant attaqué d'une hydropisie de » poitrine & de bas ventre des plus dange- » reuses, & dont tous les remédes que les » Médecins m'avoient ordonné n'avoient pu » empêcher les progrès, je me déterminai à » prendre la Poudre de Mr. Ailhaud, Médecin » de cette Ville d'Aix, qui dissipa dans très » peu de temps l'enflure qui étoit répandue » sur tout mon corps. J'ai continué de pren- » dre cette Poudre, & j'en ai pris trois cent » prises, dans l'espace de 15 mois, pour fondre » & détruire peu à peu, & entièrement, l'obs- » truction prodigieuse de tous mes viscères, » c'est à quoi je suis parvenu par son seul se- » cours, sans qu'elle m'ait causé aucune irrita- » tion. Elle purge les humeurs, elle purifie » le sang, & produit des effets surprenans,

(*s*) Part. I. pag. 19.
(*t*) Part. I. pag. 38.
(*u*) Part. I. pag. 63.

» dont j'ai fait non seulement l'épreuve, mais » encore plusieurs personnes de cette Ville. » A Aix, le 27 Juillet 1745, &c. (x) «

Madame *la Princesse Vaini* se déclara, dans une lettre écrite de Rome 4 Mars 1749, (y) avoir été guérie par le spécifique, d'une pulmonie sympathique accompagnée d'une fièvre très violente.

M. *de Marteville, Ministre de la République des Provinces-Unies des Pays-bas à la Cour de Dresde*, commença par instruire M. d'Ailhaud des suites heureuses qu'avoient eues ses Poudres chez quelques personnes de ses amis & de sa famille : (z) il lui détailla ensuite, dans une lettre datée de Dresde le 15 Novembre 1750, (a) les effets merveilleux qu'il en avoit éprouvés lui-même dans une maladie de langueur qui lui avoit duré 25 ans, & pendant laquelle il avoit épuisé inutilement tout ce que la Médecine & la Pharmacie peuvent fournir de reméde.

Le Prince Lubomirski, grand Maître d'Artillerie de la Couronne, Chevalier des Ordres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, témoigna à Mr. d'Ailhaud, dans une lettre de Dresde 24 Novembre 1751, (b) que c'étoit à l'usage de ses Poudres qu'il devoit sa guérison d'une surdité. Il lui fit part, dans plusieurs autres lettres, de quelques autres cures heureuses opérées sous ses yeux par le même reméde. (c)

Une lettre écrite de Toulouse le 29 Décembre 1751, par M. *le Comte de Riviere, Lieutenant Général des Armées de Baviere* (d) contient, outre le rapport de deux guérisons mer-

(x) Part. I. pag. 74.
(y) Part. I. pag. 125.
(z) Part. I. pag. 142. 143. & 147. Part. II. pag. 104. & 154.
(a) Part. I. pag. 150. & suiv.
(b) Part. I. pag. 177. à la fin.
(c) Part. I. pag. 173. & 176.
(d) Part. I. pag. 179. & suiv.

veilleuses opérées par le spécifique, l'une sur un homme qui avoit un rhumatisme universel, l'autre sur Mr. *Verdolin Beaurepaire*, qui souffroit cruellement des hémorroïdes; elle contient, dis-je, l'éloge suivant placé à la tête de la Lettre : » Il n'est point de Ville en » France où l'on ne trouve des miracles que » votre poudre a fait, pour des maux tota- » lemens différens, &c. «

La cure prompte & surprenante que la Médecine universelle a opéré sur Mr. de Chabrié, alors Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Major au Régiment d'Artillerie, mérite qu'il en soit fait mention ici. Il en parle dans sa Lettre datée de Grenoble le 2. Décembre 1750. (*e*) & raconte qu'accablé depuis deux ans d'une maladie qui l'avoit réduit à la dernière extrêmité à Metz où il étoit en garnison, il avoit eu recours à la poudre de Mr. Ailhaud, après avoir épuisé toutes les ressources de la Faculté, & avoir pris 132. Médecines de toute espèce : qu'en ayant fait usage 6. jours de suite, il fut en état de sortir le septième, après être resté six mois sur le grabat, » Ce qui étonna, dit- » il, extrêmement Messieurs de la Faculté » & tous ceux de la Ville de Metz dont je » suis connu, & qui regardèrent ma guérison » comme un phenomène. « Il emploie le reste de sa Lettre & quelques autres encore (*f*) à marquer à M. d'Ailhaud différentes cures entreprises sur sa recommandation, qui ont toutes très bien réussi, après lesquelles il ajoute » Je » pourrois encore citer au moins deux mille per- » sonnes de ma connoissance, à Paris, à Ver- » sailles, dans les armées & dans le Corps Ro- » yal de l'Artillerie qui font usage de ce remé- » de, auxquelles, pour différentes maladies il a » fait des effets merveilleux, &c. «

Par la Lettre de Mr. de *Russy*, citée plus haut

(*e*) Part. I. pag. 161.
(*f*) Part. I. pag. 182. Part. II. pag. 104.

à l'article du Sieur Thiery, on aura déjà vu qu'il s'avoue devoir la vie à l'uſage conſtant qu'il a fait de la poudre purgative : l'hiſtoire de ſa maladie ſe trouve dans une lettre datée de Metz le 29. Juin 1748. (*g*) On aura vu de même avec quelle chaleur il s'eſt déclaré le défenſeur de ce reméde, & l'on pourra s'en convaincre plus amplement encore par pluſieurs autres letres qu'il a écrit à Mr. d'Ailhaud au ſujet de cette poudre. (*h*)

Le Comte Joſeph-Charles de Feyhl Wourhach, Chanoine Capitulaire de la Métropolitaine de Cologne, & de la Cathédrale de Strasbourg, témoigna à Mr. d'Ailhaud, par une lettre de Cologne du 1. Février 1754, (*i*) ſa vive reconnoiſſance de ce que ſes poudres l'ont entièrement guéri des divers maux dont il avoit cruellement ſouffert auparavant.

Lorſque le Sr. Tiſſot entreprit de décrier la Poudre de Mr. d'Ailhaud par l'écrit cité cidevant, quantité de perſonnes, juſtement indignées, en firent de leur propre mouvement une apologie publique, & de ce nombre eſt M. *le Comte de Cadrieu*, qui, dans ſa lettre datée de Villeneuve en Agenois le 19. Juin 1762, (*k*) répéta & atteſta derechef comme véritable, tout ce qu'il avoit avancé dans ſes précédentes au ſujet des cures fréquentes qu'il avoit vu opérer par ces poudres, dont il avoit éprouvé lui-même les bons effets.

Mr. *le Chevalier de la Cour* s'avoue redevable à Mr. d'Ailhaud de ſa guériſon de la goutte & d'un rhumatiſme, qui depuis vingt ans l'avoit empêché de s'incliner. Sa lettre eſt datée de Triel du 20. Juin 1754, & ſe trouve Partie I. pag. 224 ; & une autre, Partie II. pag. 45.

(*g*) Part. I. pag. 118, & ſuiv.

(*h*) Part. I. pag. 121. 133. 203. Part. II. pag. 57. 92. 233. Part. III. pag. 207.

(*i*) Part. I. pag. 220.

(*k*) Part. III. pag. 226.

Mêmes remercîmens lui vinrent de la part de Mde. *Antoinette, Comtesse de Schaumbourg-Lippe-Stemberg*, (*l*) que les poudres avoient délivrée d'une migraine, en lui faisant sortir à la tête quelques abcès qui jetèrent de la matière, du sang, ensuite de l'eau.

Mr. *le Marquis de Lordat-Bram*, ayant reconnu en plusieurs occasions que la poudre purgative produisoit effectivement sur lui les effets annoncés par l'Auteur dans ses différentes feuilles, en devint apologiste très zélé. Les trois premières Parties des Lettres de guérisons sont remplies de témoignages & de listes de malades guéris à sa persuasion par ce spécifique. (*m*) *Mr. Dupont de Castille, Conseiller - Secrétaire du Roi*, (*n*) *Mr. de Maisonade, Aide-Major des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi*, (*o*) *Mr. le Chevalier de Montoux, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Picardie*, (*p*) *& Mr. le Comte de Nogaret de Trelans*, (*q*) après avoir éprouvé sur eux-mêmes l'efficacité du reméde universel, en sont devenus des partisans aussi zélés que respectables, & ont envoyé à Mr. le Baron de Castelet différentes listes de malades, dont quelques-uns étoient jugés incurables, entièrement rétablis par l'usage qu'ils ont fait des poudres, par leur conseil.

Dans le temps que le Sieur Thiery écrivoit contre le reméde universel, M. *de Nogueret de Teouliere*, près de Puymirol en Agenois, lui marqua sa surprise sur son Observation; (*r*)

(*l*) Part. II. pag. 49.

(*m*) Part. II. pag. 106. 216., 224. 242 & 265. Part. III. pag. 20, 49, 147, & surtout celle qui se trouve parmi les lettres adressées à Mr. Dubourg contre le Sieur Tissot, Part. III. pag. 191 & suiv.

(*n*) Voyez ses lettres Part. II. pag. 99. 100. 165. & 280. Part. III. pag. 233. Part. V. pag. 9. & 139.

(*o*) Part. II. pag. 197. Part. III. pag. 248.

(*p*) Part. II. p. 255. Part. III. pag. 202 & 253.

(*q*) Part. V. pag. 7. & 62.

(*r*) Part. II. pag. 112.

Il écrivit à ce ſujet de longues lettres à Monſeigneur le Comte de St. Florentin, Miniſtre-Secrétaire d'Etat, (*s*) & à Mr. de Senac, premier Médecin du Roi à la Cour; (*t*) il préconiſa partout les rares qualités de ce reméde, & publia un grand nombre de guériſons qu'il a vu opérer par ſon ſeul uſage, les communiquant toutes ſucceſſivement à M. d'Ailhaud, par des lettres répandues dans les cinq Tomes. (*v*)

Mde. *de Roguigny de Montot*, Dame de *Penly ſur mer*, *en haute Normandie*, qui dans une lettre du 1. Mai 1759, (*x*) fit à Mr. d'Ailhaud le récit de ſa longue maladie, de la réſiſtance qu'elle fit d'abord à ſon Chirurgien qui lui conſeilloit de prendre le ſpécifique, de ſa réſolution finale à en faire l'épreuve, & de la guériſon radicale qu'elle a opérée ſur elle. Depuis ce temps elle en a fait l'éloge à toutes ſes connoiſſances; elle ne ſe ſert plus d'autre reméde pour toute ſa famille, & elle a engagé nombre de perſonnes à s'en ſervir. Le ſuccès le plus heureux a toujours couronné ſes conſeils, ainſi qu'elle le détaille dans pluſieurs de ſes lettres. (*y*)

L'exemple de Mr. *le Chevalier de Perrochel* mérite d'être cité ici. De la plus forte prévention contre le reméde univerſel, il a paſſé à la plus haute admiration, après en avoir fait, par une eſpèce de déſeſpoir, l'eſſai

(*s*) Part. II. pag. 110.

(*t*) Part. II. pag. 185.

(*v*) Part. II. pag. 182. 276. & ſuiv. où il rapporte plus de quarante exemples. Part. III. pag. 66. 100. 137. 180. & 194, contre le Sr. Tiſſot. Part. IV. pag. 134. & ſuiv. 206. & ſuiv. Part. V. pag. 247. Ces différentes lettres contiennent plus de cent exemples de guériſons.

(*x*) Part. II. pag. 115.

(*y*) Part. II. pag. 138. 241. & 328. Part. III. pag. 59. 211, dans laquelle elle fit éclater ſon indignation contre les injures du Sr. Tiſſot. Part. IV. pag. 167. Part. V. pag. 79.

sur lui-même. (*z*) Dans une lettre datée du Château de St. Aubin 12. Mars 1762, & adressée à Mr. d'Ailhaud, il fait éclater ainsi sa joie. (*a*)

» Réjouissons-nous ensemble, s'il vous plaît, » Monsieur, ma guérison est parfaite : la recon- » noissance que je vous dois ne peut être bor- » née au certificat que j'adressai au *R. P. Felix* » en 1759. Je n'étois pas encore alors assez » assuré de la victoire ; elle est aujourd'hui » complette, il est bien juste de vous l'annon- » cer pour remplir mes obligations par un nou- » veau tribut. Des nouvelles assurances de ma » part vous seroient, Monsieur, inutiles, si le » public vouloit être raisonnable, & s'attachoit » moins à ses préjugés. Heureusement je n'ai pas » été facile à intimider sur l'effet de vos pou- » dres, j'aurois discontinué mon entreprise, & » l'ouvrage restoit imparfait ; mais l'expérien- » ce est plus éloquente que tous les discours. » On a souvent menacé ma persévérance d'acci- » dens affreux, même depuis que ma guérison » s'annonçoit de jour en jour. Selon plusieurs » Médecins, entr'autres, je devrois être aujour- » d'hui calciné ; avec eux je serois pourri il y » a long temps, & je me porte bien : qu'ils en » enragent tant qu'ils voudront, ils n'ont pu » mériter ma reconnoissance comme cent qua- » tre-vingt prises à peu près de vos poudres en » six ans : c'est racheter la vie à bon marché, » mais l'épreuve est honnête : que ceux qui n'en » feront pas contens, fassent mieux. Ce nombre » devroit être plus que suffisant pour prouver » la fausseté de ce que la passion a fait avancer » contre votre purgatif ; je suis au point de n'en » faire plus qu'un usage de précaution, & bien » habile qui m'attrape sans une provision de ces » poudres. Gras, maigre, pâtisserie, viande » froide, je me dédommage sur tout, rien ne

(*z*) Part. II. pag. 154.
(*a*) Part. II. pag. 311.

» me fait mal, & j'ai bon appétit : enfin ma » guériſon eſt ſi confirmée, & ſurprend mes con- » noiſſances, de façon qu'on me cite dans le » pays & ailleurs. Mon exemple eſt accrédité, » & on ne pourroit pas dire, comme de plu- » ſieurs, que je ſois ſans copie, &c. «

Il prit avec chaleur le parti de M. d'Ailhaud contre le Sieur Tiſſot, ainſi qu'on peut le voir dans ſa lettre inſérée dans la troiſième Partie, pag. 249. & ſuivantes ; & il a continué depuis à conſeiller avec ſuccès l'uſage du ſpécifique aux perſonnes de ſa connoiſſance. (*b*)

Mr. *le Marquis d'Eſpaligny*, *grand-Sénéchal de Poitou*, après avoir vu que pluſieurs perſonnes de ſa maiſon avoient été préſervées, par l'uſage de ces poudres, d'une eſpèce de maladie épidémique qui avoit regné dans ſon voiſinage, (*c*) & avoir été témoin de quantité d'autres épreuves qui avoient toutes parfaitement réuſſi, (*d*) a cru devoir joindre ſes témoignages à ceux de toutes ces perſonnes juſtes & reconnoiſſantes qui ont donné des démentis publics aux Srs. *Delamaziere*, *Vandermonde*, *Tiſſot*, & autres dont on a parlé ci-deſſus. (*e*)

Dans pluſieurs lettres écrites par M. le *Comte de Mouy* à Mr. d'Ailhaud, il lui marque ſa reconnoiſſance de tout le bien que ſes poudres ont procuré, tant à lui-même qu'à pluſieurs de ſa connoiſſance. (*f*) Celle qu'il pria d'inſérer dans le recueil des témoignages oppoſés aux injures du ſieur Tiſſot, eſt ſi convaincante, ſi vraie, & en même temps conçue dans un ſtyle ſi ſage & ſi modéré, qu'on ſera charmé de la lire

(*b*) Part. V. pag. 114. & ſuiv.

(*c*) Part. II. pag. 192.

(*d*) Part. II. pag. 212 & 263. Part. IV. pag. 112.

(*e*) Part. II. pag. 250, 277 & 319. Part. III. pag. 202. Part. IV. pag. 181. Part. V. pag. 53 & ſuiv.

(*f*) Part. II. pag. 231, 312. Part. III. pag. 5. 71. Part. IV. pag. 175.

en entier. Elle ſe trouve Partie III. pag. 205. & elle eſt datée du 25. Mai 1762. la voici.

» L'on m'a communiqué la Gazette de Mé-
» decine, (N°. XXVI.) du mercredi 31. Mars
» 1763. Comme je fais partie du public, & du pu-
» blic inſtruit par l'expérience de plus de ſix cent
» priſes que j'ai pris ou fait prendre des pou-
» dres d'Ailhaud, à gens de tout état, & pour
» différentes maladies, tous abandonnés des maî-
» tres de l'art, je dois dire que je n'ai opéré avec
» elles que des miracles de guériſon. Si je ne
» craignois d'abuſer de votre loiſir, je vous en-
» verrois le détail de toutes les cures que j'ai fai-
» tes avec ces poudres : je vous nommerois tou-
» tes les perſonnes qui en ont été guéries, &
» qui proteſtent comme moi, de ne jamais ſe
» ſervir d'autres remédes ; je vous nommerois
» encore tous les Médecins qui ont été conſultés
» avant de faire uſage des poudres d'Ailhaud :
» vous verriez, Monſieur, que toutes les ma-
» ladies en peu guéries par les poudres, avoient
» été jugées incurables & mortelles par ces
» Meſſieurs : vous trouveriez dans le nombre des
» perſonnes guéries, gens reſpectables & de
» nom, qui tous, ainſi que moi, vous aſſure-
» roient être non ſeulement guéris, mais qu'ils
» n'ont reſſenti, en prenant ce reméde, aucu-
» ne incommodité, que les ſuites en ont été
» très heureuſes, qu'il n'y a pas dans la Phar-
» macie un reméde ſi bénin.

» M. *Tiſſot* ſe répentira donc d'avoir parlé lé-
» gérement & avec trop de mépris d'un hom-
» me reſpectable à tous égards, comme l'eſt
» M. Ailhaud, & d'avoir cherché à détruire un
» reméde ſi ami de l'homme. Que veut-il que
» l'on penſe de ſes écrits ? Je laiſſe au Public, &
» à quelques autres plumes que la mienne, à
» le caractériſer, &c. «

Mr. *de Calkoën, Deputé à l'Aſſemblée de leurs Hautes-Puiſſances les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies, ci-devant leur Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la Porte Otto-*

mane, ayant ſuccédé à Mr. de Marteville dans ſa charge de Miniſtre plénipotentiaire auprès de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, lui ſuccéda auſſi dans ſes ſentimens pour Mr. d'Ailhaud, & a pour ſes Poudres la même admiration que ſon prédéceſſeur. Il a rendu compte à M. d'Ailhaud de pluſieurs cas extraodinaires où le reméde univerſel a opéré des merveilles, & l'a raſſuré fort amicalement lorſque les ſieurs *Thiery* & *Vandermonde* ont voulu porter atteinte à ſa réputation (g) par ſa lettre du 19 Août 1762, que voici.

» Je vous avoue que j'ai été indigné des ca-
» lomnies avec leſquelles on s'eſt efforcé de vous
» noircir; mais c'eſt le ſort de tous les gens
» qui ont excellé en quelque choſe. Je paſſe que
» des gens d'une même profeſſion ſe portent en-
» vie, mais des honnêtes gens ne doivent pas
» paſſer des certaines bornes: le procédé que
» Mrs. Thiery & Vandermonde ont tenu à vo-
» tre égard n'eſt pas ſoutenable ni en honneur ni
» en équité. Je ne me contenterai pas de dire
» que vous pourriez défier ces Meſſieurs de
» prouver ce qu'ils avancent ſur la compoſition
» de vos poudres, juſques à oſer publier qu'il
» y entre du ſublimé-corroſif, mais même
» vous pouvez les défier ſur les cas qu'il sen rap-
» portent; & moi-même j'oſe bien avancer,
» qu'il eſt impoſſible que vos poudres produiſent
» les effets tels qu'ils les débitent dans le Journal
» de Médecine ſur M. Bocanne au mois de Mai
» 1758, & ſur M. Pinet au mois de Novembre
» 1761. Il eſt fort poſſible que l'on mêle dans
» vos poudres quelque poiſon ou autre drogue
» pernicieuſe pour les décrier, dont je ſai des
» exemples, ce qui eſt la cauſe que je me ſuis
» directement adreſſé à vous pour en avoir;
» mais il n'eſt pas poſſible que vos poudres, tel-
» les que vous les compoſez, produiſent des ef-
» fets qui reſſemblent ſeulement aux cas ſuſdits.

(g) Part. II. pag. 236. Part. III. pag. 38.

» Quand je dis que l'on mêle des choſes à vos » poudres, j'entens auſſi que l'on n'aie pas fait » manger ou boire à part quelque choſe dont » le mélange, avec vos poudres dans le corps de » ces malades, auroit pu produire ces funeſtes » accidens. M. Vandermonde auroit mieux fait » d'avoir pris lui-même de vos poudres, car » probablement il vivroit encore. Il faut avouer » pourtant qu'après avoir tant aidé à calomnier » vos poudres, que la fauſſe honte lui auroit » fait préférer la mort à être ſauvé par leur » ſecours; car le faux honneur & la fauſſe hon- » te produiſent quelquefois des effets auſſi fu- » neſtes que l'ambition & la vengeance déré- » glées. Cependant il vous a encore juſtifié en » partie avant ſa mort: liſez ſon préambule ſur la » ciguë de M. Stoch, du mois de Janvier de cette » année, & vous verrez que vos adverſaires ſe » condamnent eux-mêmes en quelque façon, car » les conteſtations & négations des effets ne doi- » vent pas être pouſſées juſqu'à la calomnie ni » juſques à des perſonalités. Mais puiſque Dieu » a béni le bien que vous avez fait à l'humani- » té, laiſſez clabauder vos envieux, en vous y » oppoſant ſeulement autant qu'il eſt néceſſaire » pour le ſoutien de votre honneur, mais ſans » vous en chagriner, & tachez de jouir de l'état » où Dieu vous a mis avec le plus de tranquil- » lité poſſible, quoique ſelon le cours du monde » il eſt à prévoir que vous n'en jouirez pas ſans » contraſte: mais telle eſt la loi du ſort, chaque » roſe a ſes épines, &c. «

Une cure heureuſe que le ſpécifique avoit opé- ré ſur Mr. *le Marquis de Carbonneau, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthievre*, a mis ce Seigneur ſi fort dans les intérêts de Mr. d'Ailhaud, qu'il s'eſt donné la peine de le défendre par une longue lettre contre les inſultes du Sr. Tiſſot, (*h*) & de lui communiquer tous les effets ſurprenans que

(*h*) Part. III, pag. 233.

la poudre produiſoit ſous ſes yeux ſur des perſonnes condamnées par la Faculté. (*i*)

» Vos admirables poudres (dit Mr. *le Marquis de Flavigny* à Mr. le Baron de Caſtelet, dans ſa lettre du 26 Novembre 1763, inſérée dans la IV. Partie, pag. 155 & ſuivantes) m'ont » ſauvé la vie & aux quatre enfans qui me » reſtent, en ayant perdu ſix par l'ignorance des » Médecins qui les ont traités. « Il fait enſuite le détail des effets de la poudre ſur lui & ſur ſa famille, & il ajoute : » Je ne m'en ſuis pas te- » nu là, je m'en ſuis ſervi & m'en ſers très ſou- » vent pour mes domeſtiques & les payſans de » mes terres. J'ai éprouvé les ſuccès les plus fa- » vorables. Je n'entreprens pas une ſeule cure » qui ne réuſſiſſe, & mes payſans appellent au- » jourd'hui votre poudre, la poudre de miracle. «

Cette poudre a encore trouvé d'autres protecteurs dans Mr. *le Baron de Chatelet*, (*k*) & Mr. *le Chevalier de Montazet*, (*l*) qui, dans leurs différentes lettres, témoignent à Mr. d'Ailhaud leur gratitude, tant du rétabliſſement de leur propre ſanté, que de celle de leurs amis & connoiſſances.

Un témoin auſſi important par le rang qu'il occupe, que par la difficulté qu'il avoit trouvée à ſe délivrer d'une infinité de maux compliqués dont il fait lui-même l'énumération dans ſa lettre, (*m*) c'eſt M. *le Comte de l Hoſpital, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté à Bayonne*. On ſera bien-aiſe de trouver ici ſes propres termes. Sa lettre eſt datée de Roanne le 15 Décembre 1764.

» Depuis dix ans environ j'avois rhumatiſme- » ſciatique, dartres affreuſes, fluxions, rhumes, » maux de gorge, de dents, affections ſpaſmo- » diques dans le genre nerveux, qui me don-

(*i*) Part. II. pag. 252. Part. III. pag. 58. & 168.
(*k*) Part. III. pag. 231.
(*l*) Part. V. pag. 70. & 229.
(*m*) Part. V. pag. 85.

» noient des maux de tête périodiques insuppor-
» tables, des hémorroïdes grosses & enflammées
» au point de faire crainde la gangrène, & qui
» étoient devenues presque continuelles, au point
» d'être obligé de porter des bandages même
» en ne souffrant point, les entrailles si délica-
» tes que deux onces de manne me faisoient des
» révolutions, la fiévre de temps à autre, un som-
» bre & une mélancolie affreuse, digérant &
» dormant mal, tout cela *fructus belli*, & étant
» encore dans toute la force & la fleur de l'âge,
» malgré tous les soins, les secours de la Médeci-
» ne, Chirurgie & Pharmacie, le lait pour tou-
» te nourriture, ou autre régime le plus frugal
» & le plus exact, souffrant du plus au moins,
» ou n'éprouvant pour le mieux que des palliatifs
» de peu de durée; maintenant, depuis l'usage
» de vos Poudres, (j'en suis à ma cinquante-sep-
» tième prise depuis le 3 Octobre dernier) je
» suis gai, je suis fort, je digère, je dors bien,
» j'ai un teint admirable; généralement tous les
» maux ci-dessus détaillés sont radicalement gué-
» ris, excepté encore un ressentiment léger d'hé-
» morroïdes: c'est le mal en moi le plus rebel-
» le & le plus rédoutable; mais je serai en-
» core plus opiniâtre que lui dans l'usage de vos
» Poudres, qui me guériront aussi radicalement
» les hémorroïdes, que tous les autres maux
» qui en moi les accompagnoient; enfin, ce qu'il
» y a de certain, c'est que je renais par le secours
» de vos Poudres, & que par les épreuves sans
» nombre que mes amis & moi en faisons sous
» les yeux des Médecins, Chirurgiens & Dro-
» guistes, & d'après leur abandon, sur les pau-
» vres & autres, nous opérons presque des mi-
» racles avec ce reméde par excellence, &c. «

Par une autre lettre datée de Bayonne du 21 Septembre 1765, Mr. le Comte de l'Hospital a marqué à Mr. le Baron de Castelet que sa santé étoit entièrement rétablie par l'usage du reméde universel, dont il est toujours plus satisfait.

On croit devoir citer le témoignage d'un

vieillard reſpectable & diſtingué, qui ne ſe ſert d'autre reméde que du ſpécifique, c'eſt Mr. *le Comte de Portula*, qui, âgé de ſoixainte dix-huit ans, écrit à M. le Baron de Caſtelet dans une lettre datée de Cony en Piémont le 11 Septembre 1763. (*n*)

» Votre Poudre, Monſieur, ſera toujours ma » ſeule pharmacie, j'en garde toujours vingt pri- » ſes que je remplace de temps en temps ſelon la » conſommation que j'en fais. A la faveur d'icel- » le, je fais mes répas mangeant comme un éco- » lier ; je lis ſans lunettes ; je me promène ſans » bâton ; je coupe les plumes à mes petits ne- » veux ; je découche, comme j'ai toujours fait, » deux heures avant le lever du ſoleil : plût-à- » Dieu que ce fut pour le louer comme la ſainte » Ecriture l'ordonne chap. 16. 27. Je le louerois » auſſi particulièrement de vous avoir donné, & » à votre famille, ce tréſor précieux pour main- » tenir, ou pour réduire à parfaite ſanté le genre » humain, qui vous doit être dévoué, &c. «

Une lettre de Mdlle. *Marie-Anne de Ponthieu*, qui termine le cinquième tome des lettres de Guériſons datée de Saint Jean d'Angely en Saintonge le 6 Août 1765, fait voir que toute cette illuſtre famille ſe croit redevable à Mr. d'Ailhaud & à ſes poudres de la conſervation de toutes les perſonnes qui la compoſent, & qui ſont parvenues à un âge très avancé, quittes de tous les maux dont elles avoient été aſſaillies.

Mde. d'*Auſey*, *Marquiſe de Crequy*, par ſa lettre datée de Poitiers le 24 Août 1766, déclare avoir été guérie, par l'uſage du ſpécifique, de coliques d'eſtomac très violentes, qui l'empêchoient de rien digérer, & la forçoient de rendre toute la nourriture qu'elle prenoit. Depuis ſeize ans qu'elle s'eſt reſſentie la première fois des heureux effets des poudres, elle en a toujours pris par intervalle, elle eſt parvenue à n'avoir beſoin que d'en faire peu d'uſage. Elle rapporte

(*n*) Part. V. pag. 52.

deux autres cas, l'un de fiévre lente, l'autre de dyſſenterie, dans leſquels le ſpécifique n'a pas démenti ſa réputation.

On finit cet article par le témoignage récent de Mr. *de Tallange*, *Commandant en chef des Fortereſſes, pour Sa Majeſté Impériale Royale Apoſtolique en Tirol ;* voici quelques paſſages de ſa Lettre à Mr. le Baron de Caſtelet datée de Scharnitz le 13. Décembre 1766.

» Votre poudre a ſi bien opéré ſur cet Officier » dont je vous marquai la maladie en Juin der- » nier, qu'il ſe trouve parfaitement guéri, quoi- » que chacun, & lui-même, ait déſeſpéré de ſa » guériſon. Il dit ne s'être jamais ſi bien porté, » & n'avoir jamais eu un ſemblable appétit, il » dort huit heures de ſuite, il va à la chaſſe, & » fait avec facilité tous les exercices les plus fa- » tigants, quoiqu'il ſoit âgé de cinquante-deux » ans. Il a été guéri, avec quatre-vingt priſes, » d'une vérole invétérée depuis vingt-quatre ans, » & d'une rétention d'urine qui le mettoit tous » les jours dans le dernier déſeſpoir par l'excès » des douleurs : maintenant il fait toutes ſes fonc- » tions comme un jeune homme de vingt ans ; » il en eſt auſſi pénétré de la plus vive recon- » noiſſance, car il raconte à tout le monde ſa » maladie & ſa miraculeuſe guériſon, opérée » par votre admirable poudre.

» Une pauvre femme d'ici, nommée Eléo- » nore Riderin, étoit accouchée depuis trois » jours ſans avoir eu aucun écoulement ni » aucune évacuation : le quatrième jour elle » avoit des chaleurs exceſſives continuelles, » & le tranſport avec délire. On me fit le » rapport de l'état déſeſpéré de cette pauvre » femme, & on me ſupplia de faire une épreu- » ve de votre poudre ; je fis venir auſſitôt » la ſage-femme qui me dit que toutes les pou- » dres du monde ne ſauveroient point cette ac- » couchée, qu'elle avoit déjà la gangrène dans » le corps, & qu'elle mourroit au plus tard la » nuit ſuivante ; elle ajoûta à cela que cette an-

» née étoit mauvaise pour les femmes en couche,
» & que le mois dernier quatre étoient mortes
» le cinquième jour d'un même accident, faute
» d'écoulement & par la gangrène. Ainsi, lui
» dis-je, cette femme en couche est condamnée,
» & je puis lui donner ce que je voudrai. Elle
» me répondit que j'étois absolument le maître,
» mais qu'elle gageroit qu'elle seroit le lende-
» main morte. J'envoyai aussitôt une prise de
» la poudre avec de ma soupe ; il étoit onze
» heures du matin, la malade l'avala facilement:
» deux heures après elle évacua copieusement,
» & l'écoulement commença au grand étonne-
» ment de tout le monde, les chaleurs cessèrent,
» & elle eût une nuit tranquille. Le lendemain
» sur le midi l'écoulement cessa, & les chaleurs
» recommencèrent fortement, toujours avec
» transport au cerveau & délire. Je lui fis
» prendre une seconde prise qui mit fin à tout,
» car deux heures après elle recommença à éva-
» cuer & à écouler sans interruption jusqu'à
» sa parfaite guérison, qu'un chacun regarde
» comme un miracle.

» Un Religieux de la célèbre Abbaye de
» Sittich, étoit depuis douze ans comme hé-
» bêté & perclus de tous ses membres excep-
» té les jambes, d'une forte peur qu'il avoit
» eue, occasionnée le 31 Décembre 1754.
» par deux chevaux qui avoient pris le mors
» aux dents, & qui tiroient une chaise volante
» où le Religieux étoit seul. Il ne sait com-
» ment ni par quel hasard il s'est trouvé dans
» la rivière, d'où il est assez heureusement sorti,
» sans aussi savoir comment, car il avoit perdu
» la tête ; enfin depuis ce temps il a gardé une
» couleur jaune blême, & n'a pu dire la messe,
» étant impotent, & l'esprit de temps en temps
» absent. Je vous annonce avec la plus grande
» joie que ce Religieux a pris aujourd'hui la qua-
» rante-quatrième prise de votre poudre ; il l'a
» prise & la prend tous les jours sans relâche : il
» semble qu'on le voit renaître, il a les couleurs

» vermeilles, bon appétit, raisonne avec juge-
» ment, & a célébré la messe pour la première
» fois lundi 8. jour de la Conception. Figurez-
» vous, Monsieur, les cris de joie & les dis-
» cours continuels que l'on tient dans nos assem-
» blées & par-tout à la louange de votre pou-
» dre, qui est surnommée divine; on vous com-
» ble de bénédictions, on fait les vœux les
» plus ardens pour votre conservation & pleine
» satisfaction. Ces différentes guérisons ont ad-
» mirablement prévenu les esprits. Mr. de Ster-
» zinger, Professeur de Médecine & Directeur
» de l'Hôpital Royal, ordonne indifféremment
» à un chacun votre poudre, il en a fait nombre
» d'épreuves sur plusieurs malades, & dit qu'il
» ignore de quoi elle est composée; mais qu'il
» n'y a aucun danger de la prendre, & qu'elle
» est bénigne. M. Obl, Médecin, dit de même;
» Mr. Paris, Médecin de l'Hôpital Royal de
» Strasbourg, qui a été consulté sur votre
» poudre, a répondu qu'il la connoissoit, qu'elle
» étoit bonne, mais qu'il la conseilleroit tou-
» jours aux personnes replettes qui abondent en
» humeurs, & non aux maigres, &c. «

On pourroit alléguer encore un grand nombre de personnes de qualité, & sur-tout des Militaires de distinction, dont le témoignage avantageux pourroit contribuer à augmenter le crédit de la poudre purgative, si l'on ne craignoit de rendre trop prolixe un Précis, & si l'on n'avoit cru devoir alléguer seulement ceux d'entr'eux qui, par leurs dépositions réitérées, & par leur empressement à établir la réputation du remède universel, ont mérité de la part de l'inventeur une reconnoissance & une attention distinguées.

Il est bon de faire remarquer au public que la plupart des Lettres contenues dans les cinq volumes mentionnés, ont été adressées à Mrs. d'Ailhaud par des gens d'Eglise, & sur-tout par des Curés de Bourgs & de Villages, qui, animés des sentimens d'une charité vraiement

chrétienne & paſtorale, ont conſeillé & diſtribué aux pauvres malades de leurs Paroiſſes les poudres ques Mrs. d'Ailhaud leur ont fourni *gratis*. Cette obſervation diſſipera dans l'eſprit du Public les ſcrupules que quelques Médecins envieux pourroient lui faire naître, en cachant leur jalouſie ou leur préjugé perſonel ſous le prétexte ſpécieux de la Réligion.

Outre qu'il eſt connu qu'il n'y a pas de pays en Europe où la réputation de la poudre purgative n'ait pénétré, on trouvera encore dans les lettres de guériſons ci-deſſus alléguées qu'elle s'eſt répandue dans toutes les autres parties du monde : les lettres du Sr. *Anellus de Januario*, Chancelier des deux Siciles à Theſſalonique, qui ſe trouvent Part. I. pag. 136; celle de Mr. *Duplecy*, en Amérique, Part. I. pag. 201, & de Mr. *de Vega*, en Afrique, Part. IV. pag. 149, font foi de ce que l'on avance ici.

CONCLUSION.

DE tout ce qui a été établi & rapporté ci-deſſus, on peut conclure que le ſyſtème de Mrs. d'Ailhaud ſe fonde ſur la vérité & ſur la connoiſſance la plus exacte de la nature humaine ; que ni l'envie ni les préjugés de ſes antagoniſtes n'ont pu porter aucune atteinte à la ſolidité de ſon raiſonnement ni à ſa réputation ; qu'il a pour lui la théorie & la pratique ; qu'il a même l'approbation de nombre de Médecins, Chirurgiens & Apoticaires; que les cures heureuſes & ſurprenantes, opérées par ſa Médecine univerſelle, ſont affirmées par des perſonnes dignes de foi & de reſpect, tandis que les cas ſiniſtres qu'on a voulu alléguer contre lui, ſont prouvés ou être faux & ſuppoſés, ou produits par la négligence des règles qu'il a preſcrites pour l'uſage de ſon remède, ou enfin par la malignité de ceux qui, pour le décréditer, ont débité ſous ſon nom des drogues vraiment dangereuſes.

Si le présent Traité peut contribuer à désabuser le Public des fausses opinions que les ennemis de la gloire de Mrs. d'Ailhaud ont taché de lui donner sur leur poudre purgative, à faire revenir de leur prévention ceux à qui la santé des peuples est confiée, & à prouver généralement à tout le monde combien l'invention du spécifique est salutaire & utile au genre humain, nous aurons tout lieu de nous féliciter d'avoir rendu service à l'humanité, & fait éclater en quelque sorte cette charité si fort recommandée envers le prochain. Il y manqueroit cependant encore une partie des plus essentielles, s'il ne servoit aussi à déclarer combien M. le Baron de Castelet désire d'être utile, & se prête à porter ses secours à tous ceux qui peuvent en avoir besoin. Quoique ses poudres soient à un prix modique, il peut cependant paroître très fort aux indigens, surtout lorsque pour les guérir il leur faudroit une répétition fréquente. Dans ces cas M. le Baron de Castelet offre de les fournir *gratis* à tous ceux qui se trouvent hors d'état de supporter les frais de leurs cures. Le Sr. Astoud, son Procureur à Avignon, est expressément chargé de le donner sans mesure *gratis* partout où il aura occasion de le donner sans abus. Les administrateurs des Hôpitaux, les Seigneurs de Place, les Curés des Paroisses, & généralement toutes les personnes charitables n'ont qu'à s'adresser audit Sr. Astoud, & par leurs lettres affranchies lui marquer par quelle voie ils désirent recevoir la partie du remède universel qu'ils voudront employer au soulagement de leurs pauvres ; elle leur sera adressée avec toute l'exactitude possible.

Tous les pauvres de tous les pays du monde peuvent donc profiter de la Médecine universelle ! Quelle ressource pour eux, & quel avantage pour Mr. le Baron de Castelet, de pouvoir la leur offrir dans tous leurs besoins, en protestant à la face de tout l'univers, qu'il ne mettra jamais de bornes, sur ce point, à son humanité & à sa libéralité. FIN.